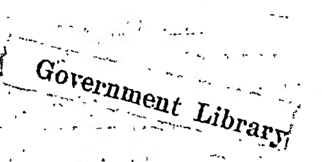
VOLUME VII.



LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, ALTA., JEUDI, 29 FEVRIER, 1912. FONDE EN 1905.

LE DECRET NE TEMERE ET LA LOI

A PROPOS DE LA DECISION DU JUGE CHARBONNEAU

La décision rendue par le juge Charbonneau, de Montréal, a causé une profonde sensation dans le Canada tout entier. En créant une jurisprudence nouvelle en matière d'annulation de mariage, elle a apporté la joie au coeur de tous ceux qui, dans cette province surtout, se sont montrés les détracteurs acharnés de notre religion en même temps qu'elle a causé tous les fervents catholiques une douloureuse impression.

La nullité du décret Ne Temere au point de vue civil a été reconnue du haut du banc par un magistrat de la Cour Supérieure. Tous les mariages sont légaux, du moment où ils ont été enregistrés par un représentant de la Couronne, que ce représentant soit un prêtre catholique ou un ministre protestant.

Telles sont les dispositions de la loi telle qu'interprétée par le juge Charbonneau.

De cette façon, chaque culte qui veut se charger de fournir le fonctionnaire pour l'enregistrement des divers actes de l'état civil peut le faire; l'acte de mariage reste attaché au sacrement comme l'acte de naissance au baptême et l'acte de décès à la sépulture; le mariage garde son antique solennité qui a bon droit lui vaut le respect dont on l'entoure; mais en même temps le citoyen libre à qui certaines cérémonies répugnent ou qui, par suite de certaines décisions de l'Ordinaire de son Eglise qu'il croit injustes mais dont il ne peut être relevé, se trouve empêché de se marier devant les ministres de sa croyance, peut s'adresser à n'importe quel autre fonctionnaire des registres civils; les futurs conjoints de religion différente peuvent être mariés dans l'une ou l'autre de ces religions sans que l'une d'elles ne vienne, armée d'un décret de nullité, délier ce que la loi a lié par le ministère de l'autre; ceux dont le culte n'est pas régulièrement organisé dans le pays de façon à avoir des registres civils, de même que ceux qui auraient le malheur de ne suivre aucun culte public ne seront pas privés non plus du droit incontestable de faire légalement l'acte civil le plus important de leur vie; et si, lorsqu'on se présente pour être unis par mariage, le fonctionnaire a des scrupules légitimes ou arbitraires qui l'autorisent à refuser la porte de son temple, au lieu de récriminer et de faire des procès au seuil de la vie conjugale, on s'en va tranquillement chez le voisin qui donne à cette union la légalité, l'authenticité et la publicité voulue.

Si telle est la loi, nous devons, comme citoyens, nous incliner devant le pouvoir temporel, mais notre conscience de catholique se refuse à accepter que la loi civile prime les dictées de l'Eglise.

Cette interprétation de la loi du mariage plaçant entre les mains de qui que ce soit, catholique ou protestant, le droit d'accomplir la cérémonie du mariage n'est ni plus ni moins que la reconnaissance légale du mariage civil. Puisqu'un prêtre protestant a le droit de marier deux catholiques, la cérémonie religieuse qui, par conséquent n'est pas pratiquée suivant les rites de l'Eglise Catholique, n'est donc pas considérée comme nécessaire, puisque l'enregistrement seul du consentement des deux parties est déclaré suffisant.

Cette forme de mariage donne-t-elle satisfaction à nos consciences? Non. On nous a appris d'abord et nous avons compris ensuite par nous-même que ce qui fait la grandeur du mariage, ce qui le rend fort et indissoluble, ce qui le consacre enfin à nos yeux, c'est l'union célébrée par le prêtre de notre religion et la bénédiction qu'il nous donne au nom de Dieu.

Le mariage civil sans la célébration religieuse est pour nous comme la naissance sans baptême. L'enfant qui n'a pas reçu les saintes huiles est ignoré dans le sein de notre Eglise comme le couple qui n'a pas reçu la bénédiction du prêtre.

La décision du juge Charbonneau, s'il faut qu'elle devienne loi, une fois approuvée par le Conseil Privé nous placera sous un régime à peu près indentique à celui qui gouverne la France, avec cette seule différence que l'officier d'état civil est remplacé ici par un prêtre quelconque, catholique, protestant, juif ou autre. Et les pseudo-croyants, catholiques à la surface, mais à l'âme incrédule s'empresseront d'entrer par cette porte qui peut facilement s'ouvrir de nouveau aux demandes de divorce.

Le catholicisme élève l'acte du mariage; la loi civile le ramène à un simple contrat où les parties sont d'accord. Et les tristes exemples que nous avons de ces mariages où la foi manque et qui, chez nos voisins en particulier se font et se défont avec facilité n'est pas de nature à nous enthousiasmer sur un semblable état de choses.

Et puis, lorsque deux catholiques consentent à désobéir aux commandements de l'Eglise pour chercher une union devant un prêtre d'une autre religion qui ne peut pas leur donner la bénédiction du Dieu auquel ils croient, n'est-ce pas généralement parce qu'il y a quelqu'empêchement, quelques motifs plus ou moins avouables qui les forcent à adopter cette ligne de conduite. C'est donc pour ceux-là le moyen facile de surmonter des difficultés qui ont souvent raison d'être; et c'est aussi donner à des prêtres d'une autre religion, l'occasion de faire preuve d'une tolérance inexcusable en prêtant leur ministère à des unions quelquefois répréhensibles, quelquefois empreintes de tares que l'Eglise Catholique réprouve et qu'une autre religion accepte.

Pourquoi l'église protestante n'en arriverait-elle point à une entente avec l'église catholique en exigeant que ses enfants seuls soient bénis par ses prêtres comme ceux de l'église catholique par les nôtres? Ne serait-ce point élever la dignité du sacrement du mariage, ne serait-ce point aussi élever la dignité du prêtre et du ministre qui lui, ne se prêterait ainsi plus aux compromissions qu'on lui demande.

Cet acharnement contre le décret Ne Temere, cette lutte entre les deux Eglises, ces menaces lancées par certains fanatiques protestants, est-ce là l'esprit qui doit animer les prêtres à quelque religion qu'ils appartiennent. N'est-ce point leur devoir, aux uns comme aux autres de prêcher la charité au lieu de la discorde, d'élever les âmes au lieu de les abaisser, de grandir aux yeux de tous la dignité des sacrements au lieu de leur fournir les moyens de s'y soustraire?

Libre à ceux qui le désireront de se marier suivant la loi civile, mais libre aussi à l'Eglise Catholique de ne plus les admettre comme ses enfants et de ne pas reconnaître devant Dieu le lien qui les unis.

Le décret Ne Temere est inviolable pour les catholiques. Mais de même qu'un catholique peut abjurer sa religion pour le protestantisme, de même un couple peut quitter le giron de son église et se marier comme il l'entendra. Il saura néanmoins qu'il désobéit à sa religion et il en assumera toutes les responsabilités.

UNE AGREABLE SOIREE.

M. et Mme C. H. Bélanger, recevaient jeudi soir de la semaine dernière, à l'Hôtel Cécil, quelques amis qui s'étaient réunis pour passer gaiement la soiree avec eux.

Mme Bélanger, assistée de Melle Furois, sa soeur, et de Mme Tessier, recevait dans un salon particulier, pendant que la foule des danseurs se groupait dans l'immense salle à manger de l'hôtel, éclairée à giorno.

Le bal ne cessa que très tard dans la nuit. A minuit un exquis souper fut servi.

La charmante hospitalité des hôtes, la gaieté communicative des invités, la musique exquise et l'élégance des toilettes ont fait de cette agréable soirée l'un des événements de la saison.

UN SUCCES LIBERAL.

Ottawa, 26. — L'élection fédérale de Renfrew; attendue avec impatience par les deux partis politiques, est un succès libéral.

L'hon. Geo. P. Graham, ex-ministre des Chemins de fer a été élu par une forte majorité sur son adversaire conservateur.

LE SIEGE DE QUEBEC-EST.

On dit que Sir Wilfrid Laurier l'abandonnera à l'hon. M. Fisher et qu'il gardera Soulanges.

Québec, 28. — On dit ici que Sir Wilfrid Laurier démissionnera dans Québec-Est pour permettre à l'hon. Sydney Fisher de s'y présenter et de retourner au parlement. Il garderait Soulanges jusqu'à la fin de la session, époque où il se retirerait de la vie politique.

Le Comité Organisateur d'Alberta

pour la participation au Congres du Parler Francais de Québec convoque toutes les personnes de langue francaise d'Edmonton et des environs a assister a une Assemblée générale qui aura lieu dimanche 10 mars a 3 heures de l'apres midi a la salle de l'Ecole séparée Troisieme rue.

Des mesures de la plus grande importance seront prises au cours de cette assemblée pour assurer le succès de la participation de l'élément de langue française d'Alberta au Congrès de Québec.

Tous ceux qui s'intéressent au maintien de la langue française en Amérique sont instamment priés d'assister à cette assemblée qui promet d'être très intéressante.

NOUVELLES DE CALGARY

La température.—Les progrès de la paroisse du Sacré-Coeur. —A propos de taxes.

Calgary, 27. — Depuis deux mois nous avons une température splendide à Calgary; nous n'avons pour ainsi dire, pas eu de neige et beaucoup de nos concitoyens qui sont allés en Californie cet hiver disent que Calgary n'a rien à envier sous le rapport de la température à Los Angelès.

La paroisse du Sacré-Coeur, aux progrès de laquelle préside le R. P. Naessens, O.M.I., se développe rapidement, avant peu cette paroisse sera beaucoup plus importante que celle de Ste-Marie.

Le R. P. Naessens avait accepté cette paroisse dans l'idée qu'il pourrait s'y reposer des fatigues éprouvées dans l'administration d'une grande paroisse comme celle de St-Joachim, d'Edmonton, mais le Révérend Père s'est bien vite aperçu qu'il devait redoubler d'activité pour se maintenir à la hauteur des progrès incessants de sa nouvelle paroisse.

Les opérations des ventes immobilières continuent de plus belle avec l'approche du printemps.

On projette pour cette année de grandes extensions du réseau des Tramways; on ne prévoit cependant pas que ces extensions soient onéreuses car jusqu'à présent l'exploitation du réseau a donné de magnifiques bénéfices.

Une certaine question d'exemption de taxes occupe beaucoup la chronique locale en ce moment.

Le Conseil Municipal de 1910 avait conclu un arrangement avec différentes personnes habitant en dehors des limites de la ville, aux termes duquel lesdites limites seraient reculées de façon à comprendre leurs vastes propriétés moyennant le paiement d'une taxe annuelle de $50 par acre. On s'aperçoit maintenant de l'absurdité de cet arrangement.

Il y a beaucoup de personnes qui résident au-delà de ces propriétés qui furent comprises dans les limites de la ville et malgre cela, des centaines d'acres situ?es plus pres du centre ne rapportent qu'un impôt dérisoire de $50 l'acre. Cet arrangement fut ratifié par la législature. A la dernière session cependant, sur motion de M. MacKenzie, de Claresholm, la Chambre refusa d'inclure un amendement à cette fin dans la nouvelle charte de la ville.

La question est: Y a-t-il un arrangement liant les deux parties à cet effet. La Cour de Révision de la ville ayant répondu "oui", une asemblée de protestation fut tenue à la suite de laquelle il a été décidé de faire appel à la Cour Suprême. Si les citoyens gagnent la ville touchera un revenu de plus de $150,000 supérieur à l'impôt perçu actuellement sur ces terrains.

L'idée de la "Single Tax" a rencontré à Calgary des partisans aussi enthousiastes qu'à Edmonton et dans le reste de l'Alberta. On commence à s'apercevoir que les terrains devraient être propriété publique pour l'usage de laquelle les individus devraient payer une annuité au gouvernement. Henry George T. Kleive fut l'un des plus éloquents défenseurs de ce système économique parmi les populations de langue anglaise. Dans son grand ouvrage: "Progress and Poverty", il cite l'abbé Sieyès qui, durant la période révolutionnaire en France, fut un ardent défenseur de ce système.

Mais alors, en raison du caractère ecclésiastique de l'abbé Sieyès, on l'accusa de n'avoir en vue que l'avantage matériel de l'Eglise... L'Alberta reconnait la justesse de la méthode de l'abbé!...

L'AVENIR DU CANADA.

Londres, 28. — Hier soir, la salle Queen était remplie d'une foule considérable de gens avides d'entendre parler du Canada. L'ex-gouverneur-général Lord Grey, porta la parole, de même que l'archevêque de Canterbury.

Lord Grey fit l'éloge de l'immense pays dans lequel il a vécu pendant quelques années. Il en a vanté les richesses, les beautés, les ressources naturelles et a dit que les Anglais devraient avoir sans cesse les yeux tournés vers un territoire qui leur offre des prérogatives extraordinaires et toutes les chances de succès.

L'archevêque de Carterbury a déclaré que s'il avait quelques années de moins, il n'hésiterait point à venir s'établir dans les contrées fertile sde l'Ouest canadien.

L'assemblée avait lieu au bénéfice du "Western Canada Fund."

LE DUC AUX ETATS-UNIS.

New York, 28. — Un câblogramme de Londres dit: "On espère dans les milieux officiels, que le duc de Connaught, la duchesse et la princesse Patricia, rendront cette année, une visite officielle aux Etats-Unis.

VISITES MINISTERIELLES DANS L'OUEST.

Ottawa, 28. — Plusieurs ministres se proposent de visiter l'Ouest l'été prochain Parmi eux on mentionne les honorables MM. Hazen, White, Cochrane, Monk et Hughes. Ils seront accompagnés de leurs collègues de l'Ouest les honorables MM. Roche, Burrell et Rogers.

NOUVELLES DE ST-PAUL

L'hon. P. Ed. Lessard a passé quelques jours parmi nous et il s'est rendu jusqu'au Lac St-Vincent. Il a été accueilli chaleureusement partout par ses électeurs qui sont enchantés de la politique actuelle; c'est-à-dire du programme de chemins de fer du gouvernement Sifton.

Nous demandons à notre député qu'il revienne souvent dans son comté, car nous serons toujours heureux de le rencontrer et de lui parler.

Notre bureau des Terres est enfin ouvert de nouveau depuis quelques jours; il était temps d'ailleurs que cette décision fut prise car les esprits commençaient à se monter devant l'indifférence des autorités fédérales.

M. Ernest Guertin remplira les fonctions d'agent. Nous sommes certain, qu'avec ses capacités, notre jeune compatriote fera un succès de sa nouvelle position.

En donnant justice et satisfaction à tout le monde, M. Guertin peut être sûr de recevoir l'encouragement unanime. Nous lui offrons nos félicitations pour sa nomination.

M. Guertin est loin d'avoir obtenu satisfaction du Gouvernement en ce qui concerne son saculé. Qu'est-ce en effet qu'un saculé. Qu'estéce en effet qu'un salaire de $25 par mois pour une position importante dépendant du gouvernement fédéral?

Il nous semble que l'administration des Terres de l'Ouest est l'un des services les plus importants du ministère et que l'on devrait faire preuve de plus de largesse dans la rétribution des empolyés qui en dépendent.

Espérons que l'hon. Rogers, qui a su nous rendre justice en nommant l'un des nôtres à ce poste, saura lui attribuer un salaire plus raisonnable.

Il est fortement rumeur que l'inspecteur des Homesteads de la région sera changé. S'il en est ainsi tous les gens, sans distinction de parti, demandent que le nouveau titulaire soit un Canadien-français. Par la nomination de l'un de nos compatriotes à ce poste, le patronage fédéral serait justement partagé et nous sommes certains que tout le monde serait satisfait.

L'hon. M. Rogers doit savoir que nous n'avons pas toujours obtenu ce à quoi nous avions droit dans le passé. Une bonne occasion s'offre pour le parti conservateur de montrer le sentiment de justice qui l'anime.

MM. C. Lapierre et V. Houbenhave, ancien collecteur de la Cie "International Harvester" ont formé une société qui s'occupera spécialement de la vente des outils aratoires Cockshutt et Frost and Wood. Ces deux entreprenants concitoyens sont très estimés ici et ils feront certainement de bonnes affaires. Une bonne concurrence dans la vente des machines agricoles sera certainement vue avec faveur par les fermiers de la région. Nous souhaitons bon succès aux nouveaux associés.

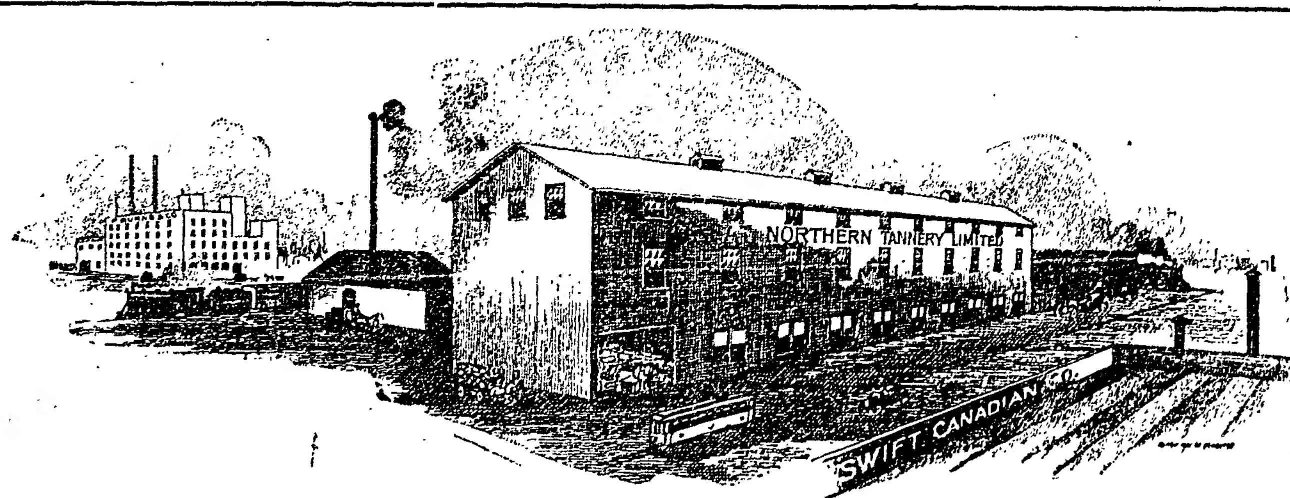
M. W. Généreux a vendu sa propriété située au village pour la somme de $2,200 à M. Têtreault de Végreville. C'est une des meilleurs transactions du jour à St-Paul.

M. Généreux se propose d'acheter une nouvelle propriété et de rebâtir en plus grand. On prévoit comme prochaines plusieurs transactions plus importantes, car les capitalistes commencent à jeter les yeux sur notre village. Que ceux qui veulent acheter des lots dans notre village se hâtent car les prix sont montés de $50 à $150 depuis trois semaines. Plusieurs ventes ont eu lieu durant la semaine.

Les colons commencent à s'occuper des quelques homesteads qui demeurent à prendre aux environs de St-Paul; M. E. Cloutier, notre guide des Terres a fait prendre de bons terrains par MM. Perron, Couillard, Juilen, etc. M. Cloutier nous dit que chaque jour on s'adresse à lui pour lui demonder des renseignements sur nos terres.

Nous prévoyons l'arrivée d'un contingent important de colons pour le mois de mars. Il est à souhaiter que ceux-ci seront accueillis à bras ouverts par nos compatriotes déjà établis dans le pays et qu'on fournira tous les renseignements désirables aux nouveaux venus.

M. et Mme J.-B. Charlebois font part à leurs amis de la naissance d'une jolie petite fille.



Nous reproduisons ci-dessus une vue de l'établissement de la Tannerie "Great Northern" à North Edmonton. L'installation de cet important établissement industriel est à la veille d'être terminée, et l'on prévoit que les travaux commenceront à bref délai.

Parmi les actionnaires et les officiers de la Compagnie "Great Northern Tannery" sont plusieurs de nos compatriotes d'Edmonton. L'actif gérant est un Lyonnais, M. F. Long, dont les connaissances techniques permettent un succès certain à la nouvelle entreprise. L'établissement d'une tannerie à North Edmonton contribuera puissamment au développement industriel de ce faubourg de notre ville car elle provoquera à bref délai l'établissement de fabriques de chaussures, etc.

LA SEMAINE A TRAVERS LE MONDE

DERNIERES DEPECHES TELEGRAPHIQUES.

PRESIDENT ET KAISER.

Paris, 27. — On déclare que les diplomates français et allemands étudient en ce moment la possibilité d'une rencontre du Président Fallières et de l'empereur Guillaume II. Cette rencontre aurait pour but de contribuer à maintenir la paix en Europe.

Il est douteux cependant que cette rencontre se produise car elle a contre elle le sentiment populaire français qui n'a jamais oublié l'Alsace et la Lorraine.

ROOSEVELT, CANDIDAT.

New York, 27. — Le colonel Roosevelt annonce qu'il acceptera la candidature du parti républicain à la présidence de la république si elle lui est offerte.

LA TRIPOLITAINE EST ANNEXEE.

Rome, 27. — C'est au milieu de l'enthousiasme délirant des députés et des personnes présentes dans les tribunes que lecture a été donnée d'un décret royal annexant la Tripolitaine à l'Italie.

LES MINEURS ANGLAIS.

Londres 28. — Le gouvernement a discuté avec les représentants des mineurs et ceux des propriétaires de mines, la situation créée par l'imminence d'une grève qui doit affecter 200,000 ouvriers. Des propositions ont été faites. Une entente semble encore possible.

LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

Madrid, 28. — Les négociations entamées entre la France et l'Espagne au sujet du Maroc marchent bien. L'Espagne vient d'accepter définitivement certaines propositions de la France. D'après l'une de ces propositions, toutes les questions relatives à l'accord entre les deux paysseront sujettes à l'arbitrage. La seconde proposition a trait à l'uniformité des douanes. Une autre est relative à la protection des Espagnols au Maroc.

NOUVEAUX RECORDS.

Vedrines parcourt en aéroplane 62 milles en 37 minutes.

Pau, 28. — Jules Védrines a battu le record de la vitesse pour monoplanis, parcourant les 62 milles en 37 minutes et les 124 milles en une heures quinze minutes.

Le record détenu des 62 milles avait été établi à Douzy, le 26 janvier, par Bathiat, couvrant la distance en 41 minutes 29 secondes. Le record des 124 milles était détenu par Maurice Tabuteau qui le 24 janvier, avait parcouru la distance en une heure 54 minutes 21 secondes.

Paris, 28. — L'aviateur américain M. Hugh Robinson, a fait, à Antibes, de nouveaux vols avec passagers sur son hydro-aéroplane. Il a pu atterrir facilement sur le pont de quelques cuirassés français.

Les officiers de marine se sont très intéressés à ces manoeuvres en hydro-aéroplane.

LES ILES BAHAMAS DEMANDENT L'ANNEXION.

Les citoyens de Nassau, Bahamas affirment de nouveau leur désir de faire partie de la confédération canadienne.

Miami, Flo., 27. — Une importante assemblée des citoyens de Nassau, Bahamas, a eu lieu mardi. Plusieurs membres de la Législation y assistaient et l'assemblée, à l'exception de trois votes dissident, a réaffirmé le désir de discuter avec le gouvernement canadien la proposition de son entrée dans la Corporation. L'assemblée a demandé au gouverneur-général d'obtenir le consentement des autorités impériales pour entrer en pourparlers.

M. T. B. McAuley, de Montréal, et l'ex-échevin Davies, de Toronto, étaient les orateurs canadiens.

LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE EN AEROPLANE.

Harry Atwood espère accomplir cette randonnée aérienne au commencement de mai en 30 heures.

Lynn, Mass., 28. — M. Harry Atwood vient de déclarer qu'il va accomplir un tour de force, en traversant l'Atlantique en aéroplane, pour prouver la sécurité que l'on éprouve à voyager de cette façon. Le voyage se fera au commencement de mai et ne devra pas durer plus de trente heures dans les conditions ordinaires.

L'aéroplane qui servira à cette exp?rience sera tres bien agencé, et sera aussi plus grand que tous ceux dont on s'est déjà servi aux Etats-Unis. Il pourra porter une provision suffisante de gazoline pour faire un trajet de neuf cents milles sans arrêter; et quand une fois la provision sera épuisée, l'aviateur pourra arrêter dans le voisinage de quelque steamer qui traverse l'Atlantique. Or il y aura, à cette saison, une vingtaine de steamers qui feront leur traversée réglementaire. Il sera donc facile d'en approcher un au moins.

Deux hommes, dont l'un mécanicien dans l'art de l'aviation et l'autre connaisseur dans les tempêtes de l'Océan, accompagneront l'aviateur.

Les voyageurs auront avec eux un petit bateau de sauvetage et quelques provisions.

UNE ARMEE MAROCAINE.

Paris, 28. — Le colonel Margin, qui a rendu des services signalés au Maroc, vient d'être chargé d'une mission en ce pays. Il partira la semaine prochaine pour le Maroc et se mettra à la disposition du général Moinier, commandant en chef des troupes françaises au Maroc.

Durant ces deux dernières années, le colonel Margin a consacré tous ces efforts à la question de préparation des troupes noires pour l'armée française. La missinon qui vient delui être confiée consiste, sans doute, à organiser une armée marocaine.

On se souvient que l'une des plus fortes objections de l'Allemagne au sujet du protectorat de la France au Maroc était que ce pays serait, pour l'armée française, une réserve inépuisable d'hommes.

LE MARIAGE HERBERT EST VALIDE.

Montréal, 26. — Le juge Charbonneau vient de rendre sa sentence dans la question de validité du mariage des époux Herbert.

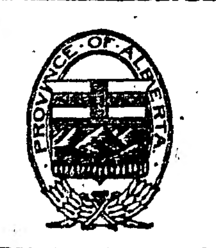
Ce mariage de deux catholiques avait été célébré par un pasteur protestant et le mari se basait sur ce fait pour demander l'annulation du mariage. Cette cause a provoqué une vive agitation dans le pays car elle a ramené l'attention sur le décret Ne Temere déclarant nul un mariage de ce genre.

Le juge Charbonneau a conclu à la validité du mariage. Il est probable que le cas sera porté devant le Conseil Privé.

DESCRIPTION D'UN HABITANT DE MARS.

Paris, 28. — Le "Matin" publie aujourd'hui, le portrait d'un habitant de la planète Mars. Ce portrait a été dessiné d'après les observations de M. Edmond Perrier, directeur du musée d'histoire naturelle, et de Camille Flammarion, astronome.

L'habitant de Mars serait un homme aux yeux bleus, au nez long, aux oreilles épaisses, à la poitrine développée, à la tête grosse. Les autres membres seraient frêles.



GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Avis aux mécaniciens.

Avis public est donné que des examens auront lieu aux endroits ci-dessous mentionnés, par M. David Fraser, Inspecteur des Chaudières, dûment qualifié pour la province d'Alberta.

Strathcona, Hall Orange 2 mars
Edson, Hotel Grand Pacific, 6 "
Stoney Plain, Hotel Bismark, 8 "
Morinville, Hotel Morinville, 11 "
Fort Sask., Hotel Queen, 13 "
Edmonton, Hall Houston, 1 avril, à 9 h. du matin.

dans le but de fournir l'occasion aux mécaniciens et apprentis d'obtenir un diplôme en vertu de la loi des chaudières à vapeur, 1906.

Les personnes non encore enregistrées dans la province qui désirent obtenir des formules de demande peuvent le faire en s'adressant au Département ou au susdit inspecteur, et telle demande devra être judicieusement remplie, attestée et déclarée sincère devant un commissaire ou un juge de Paix avant que l'examen puisse être accordé.

JOHN STOCKS,
Député Ministre-
Département des Travaux Publics, Edmonton, Alta.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 7

Sans répondre, elle regardait toujours Germain. A la fin, sollicité par ses adorables yeux noirs, il s'approcha.

—Me permettez-vous, mademoiselle, de vous féliciter de la charmante inspiration qui a mis sur vos lèvres des paroles aussi pleines de sensibilité que d'à-propos?

—Mais oui, je vous le permets, répliqua-t-elle gaiement. Je suis charmée de votre approbation. J'ai obéi, comme toujours, et sans réflexion, à mon premier mouvement. Par bonheur, celui-là était bon.

—Tous les mouvements qui viennent du coeur sont bons, fit Germain sérieusement.

—Oui, approuva-t-elle, empressée à être de son avis, oui, tous, il ne s'agit que de s'y abandonner.

A son tour il la regarda.

—A moins que la raison ne s'y oppose, dit-il.

—La raison n'a rien à voir dans les choses du coeur, répliqua-t-elle un peu excitée. C'est, du reste, une fort vilaine personne, au nom de laquelle on fait bien des sottises. Je suis, pour ma part, absolument brouillée avec elle.

—C'est grave, répondit Germain en souriant, un peu refroidi par cette profession de foi si contraire à son sentiment intime.

Mais Luce, tout à son triomphe, ne s'en aperçut pas...

La série des compliments recommençait; bientôt, cependant, ils prirent fin et les ouvriers, musique en tête, retournèrent à l'usine où un banquet monstre les attendait. M. Rambert, accompagné de Germain et d'Aymeric, les suivit. Luce voulait les imiter.

—Non, lui dit son père, ne te prodigue pas. Ce soir tu viendras ouvrir le bal avec ton vieil ami, le père Chustel.

IX

La participation de Luce à la fête populaire est maintenant finie, elle appartient désormais aux invités de son père. Lorsque les récompenses et les gratifications ont été distribuées, et le banquet achevé, Aymeric est venu la chercher pour ouvrir le bal. Elle l'a fait avec entrain, au bras du père Chustel, puis elle a regagné le château en compagnie de M. Rambert. Sa tâche, à lui aussi, est terminée à l'usine. Le diapason de la gaieté, excité par la joie des cadeaux et, il faut bien le dire, par les rafraîchissements offerts avec libéralité, monte à un ton dont il vaut mieux que le patron, en raison du respect qu'il doit inspirer, ne soit pas témoin. Et le baron, dans son expérience de la vie ouvrière, a préféré laisser ces braves gens s'amuser à leur goût et à leur aise, sous la surveillance des contremaîtres.

Il a du reste à s'occuper, à présent, d'une autre partie de ce peuple d'employés qui le seconde. Pour ceux-là aussi il a royalement fait les choses. Un train spécial a amené de Paris ses invités, et un autre, des régions voisines et des usines qu'il y possède en plusieurs lieux. Des chambres ont été mises à la disposition des arrivants au château, à la fabrique et même dans le petit hôtel du bourg, tant pour la nuit que pour la toilette des femmes. Mademoiselle de Sainte-Perelle a été chargée par son beau-frère, retenu à l'usine avec sa fille, d'accueillir les voyageurs, de les installer, de veiller à leur bien-être. Elle s'est acquittée de ce soin avec sa calme douceur, et à merveille.

Le baron et Luce n'ont plus que leur toilette à faire pour venir au salon attendre leurs convives.

Celle de M. Rambert a été rapide et le voici, à six heures, le festin étant pour sept heures, le dos à la cheminée, dans le grand salon qui s'ouvre sur deux autres encore, en habit noir, l'irréprochable plastron blanc tendu sur sa poitrine bombée. Près de lui vint bientôt Germain, et un peu plus tard, Aymeric, qui a frisé sa moustache au petit fer et passé un long moment à rectifier la raie de sa coiffure. D'autres femmes entrent, puis mademoiselle de Sainte-Perelle, qui a noué un fichu de vieilles dentelles sur sa robe de satin noir, l'a épinglé d'un bouquet de violettes, et un oeil de poudre atténuant jusqu'à la teinte cendrée ses cheveux blonds et gris, est vraiment, dans sa modestie, aussi distinguée qu'agréable à regarder. Quelques femmes arrivent à leur tour, mademoiselle Philomène les fait asseoir... mais Luce, Luce qui ne vient pas! Le baron la demande et fronce le sourcil... mademoiselle Philomène frémit... Si déjà son beau-frère est indisposé contre sa fille par son léger retard, que va-t-il dire à la vue de l'atroce robe rouge, noir, argent et jaune qu'elle a choisie pour ce soir?

La porte s'ouvre, Luce entre, elle s'avance lentement, en personne sûre de sa beauté, persuadée de son succès...

A sa vue, le baron met son lorgnon pour juger de l'effet que sa fille va produire, et un sourire de paternelle satisfaction détend ses traits, tandis que mademoiselle Philomène pousse un soupir de soulagement... La robe rouge est restée dans l'armoire et Luce a revêtu sa robe blanche en vain indiquée, le matin même, par sa marraine. Mais celle-ci, qui ne l'avait jugée qu'à un essayage incomplet, ne se doutait pas de la grâce que pouvaient prendre, sur le beau corps de Luce, ces plis souples et harmonieux, de l'éclat merveilleux que cette soie d'un blanc mat pouvait, par son reflet, donner à l'éblouissante carnation de la jeune fille, à ses épaules superbes, à ses bras admirables. C'eût été peut-être même un ensemble trop blanc, si la note vive du galon d'or n'était venu le rehausser et les tons dorés aussi de l'opulente chevelure, éclairée par une seule étoile de diamants, qui venait des écrins de madame Rambert et que le baron, pour cette circonstance, avait donné à sa fille.

Elle était vraiment splendide et fut unanimement jugée telle. Pour Aymeric, qui ne l'avait jamais vue décolletée, elle était une affolante révélation, et le sage Germain lui-même fut un instant ébloui, surtout lorsque Luce, ayant été gracieusement saluer quelques femmes qu'entretenait mademoiselle Philomène et s'étant laissé présenter les hommes qui l'entouraient, se dirigea vers lui, Germain, et d'un geste, l'appelant un peu à l'écart, lui dit gaiement:

—Eh bien, et celle-là?

Sans comprendre, il l'interrogea du regard, et coquette, elle répartit:

—Cette robe, vous plaît-elle?

—Mademoiselle, dit Germain, je suis trop persuadé qu'un compliment venu de mon humble infériorité ne saurait avoir aucun prix pour vous pour oser vous l'adresser.

—Non, dit-elle, pas un compliment, votre façon de penser?

—Ce serait encore un compliment...

Elle sourit, charmée.

—Eh bien, tant mieux! car si j'ai mis cette robe, c'est à cause de vous.

Encore une fois les yeux de Germain l'interrogèrent, surpris, effrayés un peu et très perplexes.

—Oui, continua-t-elle, j'en avais choisi une autre plus élégante, dans le genre de la première de ce matin, mais je me suis souvenue de ce que vous m'aviez dit: des lignes simples, des nuances douces...

—Je ne me suis pas trompé en déclarant qu'elles vous seyaient mieux encore que toutes les autres, mademoiselle.

—Vous m'avez surtout dit qu'elles vous plaisaient davantage, insista-t-elle avec son plus ravissant sourire.

Germain, bouleversé de cette faveur subite, n'osait la comprendre, non plus qu'y croire et se demandait si ce n'était pas là un nouveau jeu, un nouveau caprice de l'enfant fantasque à qui il en avait déjà tant vu depuis presque cinq mois! Et dans son indécision, il se tut, mais Luce, provocante et sans se douter que ses coquetteries étaient ce qu'il aimait le moins en elle, ajouta, rieuse:

—Osez encore, à présent, me parler de votre humble infériorité!

Son père l'appelait. Elle revint vivement vers lui. Il voulait lui présenter M. Bréchard.

—Luce, lui dit-il, tu as fait connaissance, tantôt avec mon plus vieil ouvrier, tu la fais à présent avec mon plus ancien, mon plus fidèle collaborateur et ami, M. Bréchard. C'est-à-dire tu le refais, car tu as dû le voir naguère, dans ton enfance, à Paris.

—En effet, monsieur, fit Luce, charmante, lui tendant la main, je crois même que vous m'avez fait sauter sur vos genoux...

—Si vous l'avez désiré, j'étais bien capable de le faire, mademoiselle, répondit l'employé qui était un homme distingué et d'éducation parfaite, car, en ce temps-là déjà vous étiez de celles à qui on ne peut rien refuser.

Et après ce délicat compliment, qui lui rendit dès l'abord Luce favorable, M. Bréchard lui présenta sa femme et sa fille Elise.

—J'ai deux autres filles encore, lui dit-il, et deux fils, j'espère avoir l'honneur, cet hiver, à Paris, de vous faire faire connaissance avec toute ma famille.

—Bien volontiers, monsieur, répondit Luce qui ne voulait pas être en reste d'amabilité, et je serai charmée de voir un peu intimement mademoiselle Elise. Je n'ai pas de soeur, moi, pas encore d'amies intimes, et il me semble que la première devrait être la fille de celui que mon père nomme son plus fidèle auxiliaire et ami.

Elise Bréchard remercia en souriant. C'était une grande jeune fille blonde, sans beauté, sans élégance; mais dont le maintien modeste et la douceur impressionnaient favorablement. Elle avait une belle carnation, saine et fraîche, une jolie nuance de cheveux, un franc sourire, des dents admirables, des yeux bleus très limpides et très purs, et une je ne sais quoi de calme, de serein, indices d'une nature ordinaire et un peu banale, peut-être, mais à coup sûr bien équilibrée, qui était à la fois reposante et attirante.

Le flot des invités arrivant, la sépara de Luce dont la gracieuse courtoisie ne se démentit pas un instant. A vrai dire, le rôle qu'elle jouait flattait sa vanité et lui plaisait beaucoup. Elle était ravie de se voir l'objet de l'attention, de l'admiration générale et, bien plus que "le patron," "le clou" de la fête, Le milieu où elle évoluait et qu'elle s'était figuré d'avance fort médiocre, lui avait, par sa composition, ménagé une surprise qui donnait plus de valeur aux hommages dont on l'entourait.

Tous les employés supérieurs de son père, hommes intelligents, ou bien appartenaient par leur naissance, à une classe au-dessus de la moyenne, ou bien s'étaient élevés jusqu'à elle par leur savoir et leur éducation, leurs fréquentations. Dans notre siècle, où l'industrie occupe une place si prépondérante, nombreux sont les hommes de valeur qui, dans une affaire aussi considérable que celle de M. Rambert, gravitent autour du patron, lui étant soumis, mais l'aidant dans une collaboration qui les rehausse et les en rapproche. Luce, qui l'ignorait, l'apprit ce soir-là, et trouva dans la nombreuse assistance des hommes, des femmes élégantes, des Parisiennes très raffinées, au milieu desquelles, si sa beauté et sa grande fortune lui assuraient la royauté, elle n'était nullement déplacée.

Ce fut M. Bréchard qui la conduisit à table, et s'y assit près d'elle. Le couvert avait été mis dans l'immense vérandah qui, du côté sud, courait tout le long des appartements et, dressé avec une recherche extrême, au milieu des plantes vertes et des fleurs de service, il offrait la plus séduisante perspective. Luce, sensible à ce luxe princier, en jouissait délicieusement. Elle avait, depuis le matin, l'âme en fête, et n'aurait su dire pourquoi; mais quand elle se le demandait, le nom de Germain surgissait comme seule réponse dans sa pensée.

Bien souvent, avant ce jour, elle y avait songé mais jamais comme à présent. Elle avait toujours, été un peu occupée de lui, avait toujours désiré lui plaire, sans motif ni but précis. Ce qui la rendait si joyeuse aujourd'hui, étaient-ce les compliments qu'elle avait arrachés à sa respectueuse réserve?... Le trouble peut-être qu'elle avait deviné en lui, au spectacle de sa beauté et surtout en face des encouragements que, sciemment, elle lui avait donnés?

...Il n'en avait point comme chaque fois, rejeté l'honneur. Il s'était montré, ainsi qu'elle le désirait, plus familier, et elle l'avait pressenti dominé par son charme. Etait-ce pour cela qu'elle était si contente et se sentait le coeur léger, l'esprit indulgent et, au fond d'elle-même, un besoin d'expansion, de douceur, de bonté, qu'elle traduisait par une affabilité complète envers tout le monde? Elle ne se l'expliquait pas, dans son inexpérience de la vie et des choses du coeur, mais, sans cesse, et presque malgré sa volonté, elle regardait Germain, placé non loin d'elle et de l'autre côté de la table.

Elle le regardait et le trouvait beau en tenue de soirée. Le plastron blanc de la chemise, la cravate, blanche aussi, avantageaient son teint un peu bruni de travailleur, et il portait avec une désinvolture parfaite l'habit noir, favorable à si peu d'hommes.

—A quoi songeais-je, pensait-elle, de le déclarer, auparavant, inélégant et mal habillé? Il est tout aussi bien mis qu'Aymeric et bien plus joli garçon!

Ce qui plaisait surtout à Luce, c'est qu'elle sentait en lui son maître qui l'eût dominée par la virilité de son caractère dont elle admirait la résolution calme et la possession de soi, aussi bien que par sa force physique qui montrait en lui, au milieu de tous les efféminés de son sexe, un homme.

Il était placé à côté d'Elise Bréchard et fort empressé auprès d'elle. Il causait beaucoup, gaiement, et Luce voyait, de sa place, des nuages roses venir de temps en temps empourprer, comme une buée d'aurore, le visage candide et doux de la jeune fille, et son sourire, après la défense instinctive de la première réserve, être plus fréquent, plus confiant, presque heureux; tandis que le mâle visage de Germain atteignait un épanouissement que Luce, jusqu'à présent, n'avait jamais vu sur ses traits sereins, à l'expression un peu fermée.

Mais elle n'était pas fille à s'inquiéter de l'entente parfaite des deux voisins de table. Elle avait, pour cela, trop le sentiment de sa valeur et se disait orgueilleusement que si, ce qu'elle ignorait encore, il lui plaisait de distinguer Germain elle n'aurait aucune rivale à redouter. Et que, si son attrait pour lui persistait jusqu'au désir de l'élever jusqu'à elle, son projet ne connaîtrait point d'obstacles. Elle avait même une sensation d'intime et hautaine jouissance à penser que jeune, belle et riche comme elle l'était, sans une tare physique ou morale, elle était maîtresse de sa destinée et libre de l'assurer à son gré.

Au dessert, vinrent les toasts qui prolongèrent le repas. Ils furent nombreux, délicats, touchants. M. Rambert répondit avec tact et reconnaissance. Maintes fois s'élevèrent, en son honneur les coupes irisées remplies de champagne. Luce même était un peu oubliée, lorsqu'au milieu de la gaieté générale Aymeric se leva.

—Je demande à monsieur Rambert, dit-il, la permission de porter la santé de celle qui éclaire cette belle réunion de sa jeunesse, de sa grâce et de sa beauté, et qui, dans un mouvement spontané de son coeur généreux, a su montrer, tantôt, à nos ouvriers, que, digne fille de son noble père, elle les aimait et, au besoin, saurait les encourager et les secourir. Ce sont eux qui m'ont dicté le titre sous dresserai à elle: —A la santé de lequel, tendant mon verre, je m'a- la petite patronne!

Alors Luce se leva, tout le monde en fit autant et ce fut un tumulte de vivats et d'applaudissements.

A Suivre

Coin Feminin

CHRONIQUE

Ce matin, Claudinet s'est assis, tout pensif, dans le coin qu'on lui abandonne entre deux fenêtres, et les coudes appuyés sur les genoux, le menton enfoncé entre ses deux poings mignons il attend Colette, sa petite amie, pour lui soumettre un grave problème. En vain, la maman brune, qui parait si jeune pour être la maman de ce petit homme de six ans, et dont Claudinet est amoureux à la façon des petits garçons qui possèdent une maman jolie, aux gestes doux, en vain, la maman brune s'est informée de cette préoccupation; Claudinet a secoué ses boucles d'or bruni et a avalé un peu de salive pour faire passer le gros mensonge.

—Je n'ai rien, maman...

Non pas que Claudinet manque de confiance envers maman. Oh non! Les bras noués autour du coù blanc et le visage enfoui dans le corsage qui sent bon, Claudinet, depuis qu'il sait parler, confie tous ses secrets à l'oreille qui s'incline; et, chaque fois, maman paie la confidence d'un baiser qui fait rire Claudinet et le renverse en une pose admirative.

—Tu es la plus jolie des mamans!...

Aussi, ce matin, Claudinet est bien puni en se privant lui-même, mais il ne pourrait jamais avouer à maman quelle blessure fine elle lui a causé ce matin. Sa maman si tendre! Est-ce possible! Et pour être bien certain de la réalité de ses griefs, Claudinet redit à voix basse la phrase qu'elle a adressée à papa entre deux baisers: "Couvres-toi bien, ce soir, mon ami, la nouvelle lune sera froide..." La nouvelle lune! Alors l'autre, la vieille, celle que Claudinet aimait avec ses joues rondes ou son profil si mince? Elle ne viendra plus dire bonsoir ni jouer à cache-cache derrière les nuages, et quand maman le laissera seul, le soir, Claudinet en écartant les rideaux ne sentira plus planer le regard familier.

Vieillir, quelle tristesse! Hier encore Claudinet ignorait que les lunes meurent comme les petits frères. Deux fois en un an faire connaissance avec la mort, c'est beaucoup à six ans. Mais au moins le petit frère, on savait où il reposait et chaque semaine on allait lui faire une visite.

Maman pleurait sous sa voilette noire, Claudinet ne savait trop pourquoi, car en somme dormir sous un petit jardin fleuri ce n'est pas triste. Et puis, le petit frère c'est à peine si Claudinet l'avait embrassé deux fois: il était mort tout de suite. Tandis que la lune quelle vieille amie c'était! Il ne savait plus sous quel aspect il la préférait, joufflue et joviale et si peu intimidante, ou fine, mince, distinguée comme le visage étroit de maman. Mon Dieu! qu'il l'aimait! Et elle était morte, morte. Colette saurait-elle où se trouve le cimetière des lunes?

Toute la matinée, Claudinet attendit l'arrivée de la petite amie, tressaillant au bruit d'une porte, d'un pas et, par moment, si absorbé qu'elle entra sans qu'il l'eut entendu marcher.

—Tu ne joues pas, Claudinet?

Claudinet se dressa en sursaut. Il contempla Colette, sans répondre. Ainsi, l'un en face de l'autre, c'était elle qui avait toute l'apparence d'un garçon avec sa tête aux cheveux courts, bouclés, et tant de gaminerie pétillante dans le regard que la convalescence sévère, achevée la semaine précédente, n'atténuait d'aucune langueur la physionomie empreinte du désir ardent de vivre. Ah oui! Claudinet se sentait bien petite fille auprès de la pétulante Colette. Pour l'instant, il faisait des efforts héroiques sans pouvoir parvenir à prononcer un mot, Heureusement pour lui, Colette était femme et dans l'accueil déjà elle avait pressenti une tristesse. Gentiment, elle encercla les épaules de Claudinet et l'entraîna dans le grand fauteuil de maman où l'on tenait à l'aise tous deux.

—T'as de la peine, Claudinet? Claudinet, dolent, laissa sa tête tomber sur l'épaule proche.

—Tu sais, la lune?

—La lune? interrogea Colette, qui se perdait rarement dans les nuages.

—Oui, la lune qui glisse au ciel, le soir... elle est morte!...

Le mot tomba entre leurs jeunes vies enlacées et laissa Colette une minute interloquée. Ce fut Claudinet qui reprit.

—Tu savais, toi, que les lunes meurent?

Colette souleva les épaules, insouciante, et Claudinet, rongé d'inquiétude, poursuivit:

—Alors, tu ne sais pas ce que deviennent les vieilles lunes?...

Colette eut l'impression que son prestige était en péril. L'espace d'une seconde son cerveau fonctionna à outrance, puis ses lèvres eurent une moue dédaigneuse.

—Mon pauvre Claudinet!...

L'amour-propre de Claudinet ne se rebella pas.

—Dis-moi? oh! dis-moi? supplia-t-il.

—Les vieilles lunes?... Mais le bon Dieu découpe des étoiles dedans!...

Claudinet joignait les mains émerveillé. Colette, les yeux mi-clos, gouailla:

—Non! mais avec quoi que tu voudrais que le bon Dieu fasse des étoiles!...

Ce fut la première leçon d'astronomie de Claudinet.

MAGALI.

PETIT COURRIER

Petite maman. — Et l'une ou l'autre des fleurs bretonnes ou jurassienne pourrait bien, un beau jour se détacher et glisser à vos pieds. Laquelle préféreriez-vous? Est-ce à tort que la bonne lettre exhalait un parfum de chez nous?

Alors je suis arbitre dans cette grave question? Il me semble que les boucles d'oreille seraient plus favorables encadrant un visage maigre, dont elles dissimuleraient les creux, que soulignant les lignes déborcantes d'un visage replet.

J'ai très bien nettoyé une fourrure blanche en la frottant doucement, et dans tous les sens, avec quelques poignées de farine. Etendre la fourrure sur une table et se servir de la farine comme d'un savon—bien entendu, ne pas employer d'eau.—Bien battre et recommencer l'opération jusqu'à ce que la farine ne sorte plus maculée.

Vous reviendrez encore? j'aurais tant de plaisir à faire plus ample connaissance. Au revoir.

Une amie. — Vous pouvez lire Bazin et votre jeune soeur, Maryan. Voulez-vous m'écrire plus longuement au sujet de ce projet de bibliothèque.

Paulette. — Voici la recette si gentiment demandée: Deux oeufs, une demi-tasse de beurre, une pincée de sel, une tasse et demie de farine, une cuillerée à thé de poudre à pâte. Mélangez et pétrissez bien. Etendez la pâte très mince, découpez en ronds ou en carrés et faites frire de belle couleur. Saupoudrez de sucre. Les boulettes se mangent froides ou chaudes. Et voila, maman! Trop heureuse de pouvoir vous aider à gâter votre petit monde.

Petite fermière. — Un bon merci pour la jolie carte et la bonne lettre promise et attendue.

Jeannette. — Je vous remercie pour toutes les choses gentilles que vous me dites et pour la peine prise à m'adresser ce journal. Mes bonnes amitiés pour vous et votre soeur.

Miami. — Alors, toujours et chaque fois, il faut assurer du constant souvenir et de la bonne amitié qui veille! Savez-vous, Mademoiselle, qu'un sourire de vous est fleur précieuse que j'ambitionne de faire s'épanouir souvent!... Soyez bien certaine que je ne me moque pas!

Soeurette. — Un bonjour à la Soeurette dont la tyrannie est douce et le joug cher.

MAGALI.

UN PAPE AMERICAIN.

Mgr. Benson, qui prêche le carême à New York, exprime l'opinion que nous aurons un jour un pape américain.

New York, 27. — Mgr. R. H. Benson, descendant d'une illustre famille anglaise et converti au christianisme, est arrivé ici pour y prêcher le carême à l'église Notre-Dame de Lourdes.

Mgr. Benson, dont le père était archevêque de Cantorbery, est un écrivain de renom. Deux de ses frères et sa soeur sont aussi des écrivains bien connus. Il est le seul catholique de la famille.

Mgr. Benson a déclaré qu'il croyait que la Russie, l'Amérique et le Japon allaient devenir de grandes forteresses catholiques. Il croit aussi qu'un américain finira par s'asseoir sur le trône pontifical d'ici cinquante ans et que l'autocratie a reçu son coup de mort en Russie. L'Angleterre ne sera pas aussi facile à convertir.

"C'est dans votre pays, en Russie et au Japon que l'église catholique trouvera ses meilleurs fidèles. L'autocratie est frappée à mort en Russie et, avec sa disparition finira aussi le schisme qui déchire cette nation. Ce n'est que l'autocratie qui maintient l'église russe. Le peuple est, je crois, loyal au Saint-Père. La Russie a eu et possède encore un grand nombre d'hommes intellectuels. Une nation qui possède une telle force intellectuelle doit inévitablement rejeter le joug de l'autocratie et lorsqu'elle l'aura fait l'église catholique deviendra une puissance dans cette partie du monde.

L'Eglise fait des progrès surprenants au Japon. Les convertis japonais exercent une influence merveilleuse sur leurs compatriotes. L'Europe a les yeux sur l'église d'Amérique. Votre pays est destiné à être le jardin de l'église catholique. Les pays latins ont cessé d'être sous la domination de l'église. La religion diminue chez les vieilles nations tandis que la foi est excessivement forte en Amérique. C'est ce changement de condition qui me fait croire que le prochain pape qui ne sera pas italien, sera un américain.

Mgr. Benson persiste a croire que le cardinal Rampolla portera la tiare.

LES AEROPLANES EN TRIPOLITAINE.

Les bombes lancées par les aviateurs sur les arabes ne font pas explosion.

Rome, 27. — Le lancement de bombes par des aéroplanes a été momentanément abandonné en Tripolitaine, en raison des résultats peu satisfaisants obtenus.

Les bombes lancées n'ont pas fait explosion et ont été recueillies par les Arabes qui s'en sont servis contre les Italiens.

Il a été prouvé également par les expériences du lieutenant Rossi, volant à une hauteur de 1,800 pieds au-dessus des campements ennemis à Tobruk, que les balles des fusils portaient à cette distance.

Cinq balles ont atteint sa machine et l'ont détériorée quelque peu.

Cependant 20,000 bombes sont parties d'Italie pour Tripoli et les expériences continueront avec des appareils de lancement plus perfectionnés.

LA CAUSE DE L'IMMIGRATION FRANCAISE A OTTAWA

Nous avons relaté récemment le fait que le gouvernement Borden se disposait à cesser la propagande en faveur de l'immigration au Canada inaugurée par le gouvernement Laurier.

Cette rumeur a conduit l'hon. R. Lemieux à faire en Chambre la déclaration suivante:

"Le gouvernement libéral a établi, en France, un bureau et des agents qui ont pour mission de diriger vers le Canada les Français décidés à aller chercher fortune à l'étranger.

"Le travail de ces agents a été aussi fructueux qu'on pouvait l'espérer, étant donné la restriction imposée par le gouvernement français à la propagande en faveur de l'immigration au Canada. Il serait regrettable que, ainsi que la rumeur en a été répandue, le gouvernement Borden songeât à supprimer ces agents."

L'hon. M. Rogers, ministre de l'Intérieur, a répondu que, non seulement le gouvernement Borden ne songeait pas à supprimer ces agents, mais qu'il leur a procuré des locaux plus spacieux.

L'ex-ministre de la Marine a également plaidé la cause des agents de rapatriement que le gouvernement libéral avait envoyé chez nos nationaux émigrés aux Etats-Unis de l'Est. Ces agents ont fait d'excellente besogne en ramenant au Canada, soit dans l'Est ou dans l'Ouest, des milliers de Canadiens-français.

Sur ce point également, l'hon. M. Lemieux a obtenu satisfaction du gouvernement qui a promis qu'à l'occasion on augmentera le nombre des agents de rapatriement.

On ne peut que féliciter l'ex-ministre de la Marine d'avoir provoqué ce débat et souhaiter que le gouvernement conservateur tienne ses promesses.

THEORIE ET PRATIQUE

Dans le but de venir en aide aux fermiers de l'Ouest en leur trouvant un débouché pour le blé endommagé au cours de l'automne dernier le gouvernement Borden a demandé aux Etats-Unis l'autorisation pour les chemins de fer canadiens d'établir un tarif de transport pour Duluth et Minneapolis n'excédant pas celui de Fort William.

Il a fait plus, il a demandé au gouvernement américain la permission de traiter ce blé, de le sécher, de le nettoyer et de le moudre, en transit, dans les minoteries américaines, c'est-à-dire sans payer de douane à la condition que les farines soient immédiatement exportées.

Il importe de rapprocher de cette attitude du gouvernement conservateur, la campagne acharnée faite l'été dernier, contre la Réciprocité.

On disait alors que c'était un crime de diriger notre blé vers les Etats-Unis; autant valait abandonner notre nationalité et laisser dépérir de gaieté de coeur nos chemins de fer et nos industries.

Les malins qui prétendaient cela ont été écoutés et crus sur parole.

Les événements aujourd'hui se chargent d'infliger un démenti retentissant à ces théoriciens en restreignant à la seule route du sud le moyen d'empêcher un désastre.

La revanche des partisans de la réciprocité n'a pas été longue à venir.

Il est à espérer qu'elle portera des fruits en contribuant à ouvrir les yeux de ceux qui se sont laissés prendre au péril chimérique que la nation canadienne eut couru en vendant son blé à la république voisine.

LES DEUX METHODES

A PROPOS DU TRANSCONTINENTAL.

L'hon. M. White, tout en accusant le gouvernement Laurier d'extravagance dans la construction du Transcontinental National, a rendu un sincère, quoique peut-être forcé, tribut d'hommages à l'hon. M. Fielding.

Il a déclaré que l'excédent de recettes du budget de cette année sera suffisant pour couvrir tous les frais de construction, faits en 1911, par le Transcontinental National.

Voilà donc au moins $25,000,000 que, grâce à l'habile politique fiscale du gouvernement Laurier, le Canada n'aura pas à emprunter, pour lesquels il n'aura pas à payer d'intérêt, et pour lesquels, au contraire, il recevra un intérêt à 3 p.c. du Grand Tronc Pacifique, lorsque ce dernier exploitera le Transcontinental National.

Lorsque les conservateurs construisirent le Pacifique Canadien, ils eurent à emprunter des sommes énormes sur lesquelles nous payons encore les intérêts et dont nous devrons rembourser tôt ou tard le capital. Ils ont payé de notre argent la construction du Pacifique Canadien, qui enrichit aujourd'hui ses actionnaires et ne verse pas un sou au trésor fédéral.

C'est la méthode conservatrice.

Nous construisons le Transcontinental avec notre argent et nous en retirerons l'intérêt à 3 p.c., c'est la méthode libérale.

ÇA et LÀ

Un député vient de prétendre à la Chambre d'Ottawa, que les fermiers de l'Ouest sont seuls responsables des difficultés qu'ils éprouvent à expédier leur blé.

Selon cet intelligent représentant du peuple les cultivateurs auraient dû, au printemps dernier, se rendre compte du nombre de wagons dont pourraient disposer à l'automne les Compagnies de chemins de fer et ne semer que pour récolter la quantité de céréales pouvant être exportées sans difficulté.

On se refuse presque à croire qu'un député ait pu, en pleine Chambre, proférer une ineptie pareille... mais le compte-rendu officiel de la séance est là...

Les électeurs tiendront certainement à conserver un homme aussi précieux pour tourner les difficultés d'une situation.

x x x

La France a décidé de devenir la nation la plus puissante du monde au point de vue aéronautique.

Le programme, relatif à l'aviation, que vient de soumettre, à la Chambre française, M. Delcassé, comporte la création d'une armée d'aviateurs disposant de près de 350 aéroplanes. Le nombre d'aéroplanes qui devront être construits à bref délai est de plus de 1,000.

Par la suite la construction des oiseaux de guerre devra être maintenue de telle sorte que l'armée aérienne de la France soit toujours plus puissante que celle de toute autre nation.

Les Français semblent vouloir donner un pendant aux mots célèbres: "Britannica rules the waves." par ceux-ci, ayant bien leur valeur, "La France gouverne les airs"!...

AU PARLEMENT FEDERAL

A PROPOS DU BILL DES CEREALES DE L'OUEST.

Ce fameux bill des grains, qui compte près de deux cent cinquante clauses, aura pris pas mal de temps de la Chambre. Les problèmes que l'Ouest pose au parlement chaque session se font de plus en plus importants. Ainsi, cette année, outre le bill des grains, nous aurons le bill des frontières du Manitoba. A eux deux, ces projets de loi auront occupé la Chambre pendant les deux-tiers presque de la session. Et si l'on tient compte que, dans l'étude des prévisions budgétaires pour le ministère de l'Intérieur, il est presque tout le temps question de l'Ouest, de la politique canadienne d'immigration relative au peuplement de ces territoires, l'on peut sans exagérer dire que l'Ouest aura eu les honneurs de cette session-ci. L'importance de cette partie du pays dans les affaires canadiennes s'affirme de plus en plus. Et, dans quelque 10 ans, qui sait si, vu les réclamations sans cesse grandissantes de cette région, et le déplacement du centre de la population canadienne, il ne sera pas question de déplacer la capitale fédérale et de substituer Winnipeg à Ottawa? Les députés de l'Ouest y songent déjà; et l'on peut compter qu'ils feront leur possible pour réussir dans leur entreprise, quand ils croiront l'heure favorable de la mener a bonne fin.

* * *

La discussion du bill des grains a porté sur deux points surtout. Le ministère projette d'établir, à Calgary, centre d'expédition, du blé vers l'Extrême-Ouest, un bureau de huit inspecteurs des grains. M. Oliver suggère que deux de ces examinateurs soient le choix, l'un de la province de l'Alberta, l'autre, de la province de la Saskatchewan, toutes deux intéressées en l'occurence. Et M. Foster accepte cette suggestion.

L'autre clause, que combattent l'opposition et deux partisans du ministère, a trait aux pouvoirs des commissaires chargés de faire observer la loi des grains. A l'heure présente, les expéditeurs de grain désireux d'obtenir des wagons pour leurs produits en font la demande aux chemins de fer, directement. Les autorités enregistrent ces demandes selon l'ordre de leur réception; et les intéressés reçoivent leurs wagons d'après cet ordre. Or le ministère voudrait donner aux commissaires le pouvoir de dire eux-mêmes aux chemins de fer, dans le cas d'une disette de wagons, où envoyer les wagons disponibles. Les demandes des expéditeurs ne compteraient plus, dans ce cas. L'opposition proteste fortement contre ce pouvoir des commissaires; elle l'estime arbitraire. Et le docteur Schaffner, ainsi qu'un autre conservateur, tous deux députés de comtés où il se produit beaucoup de blé approuvent les objections q fait M. Oliver. Le débat sur cette clause se prolonge une partie de le journée. Tout indique que le ministère finira par céder sur ce point comme il a cédé sur l'autre. Il n'y a pas là question de politique; mais les ministres et l'opposition cherchent ensemble le meilleur moyen de donner, quant à l'expédition des céréales, une législation dont l'Ouest puisse se déclarer satisfait. —"Le Devoir".

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

LEGIFERER POUR LE PEUPLE.

Légiférer pour le peuple, voilà la raison d'être d'un parlement.

C'est ordinairement la tâche des parlements libéraux mais rarement celle des parlements conservateurs.

Il est logique de soutenir et de maintenir au pouvoir le gouvernement Scott qui légifère pour le peuple de la Saskatchewan.

Que fait-donc le gouvernement Scott?

Deux choses d'importance capitale pour les cultivateurs. D'abord il les protège contre les dommages de la grêle; puis il leur trouve du grain de semence à conditions faciles.

Il faut louer ces efforts du gouvernement Scott pour venir en aide au cultivateur et au colon.

Et, surtout, on doit admirer la manière équitable que choisit ce gouvernement pour mettre en pratique ces deux projets bienfaisants.

C'est le peuple lui-même par l'entremise de ses conseils municipaux qui pourvoit et à la distribution et au paiement des avances de grain. Ceci diminue les frais de l'organisation, la met entre les mains d'hommes connus, et approuvés par le peuple aux élections municipales et enrayo tout danger d'intervention politique.

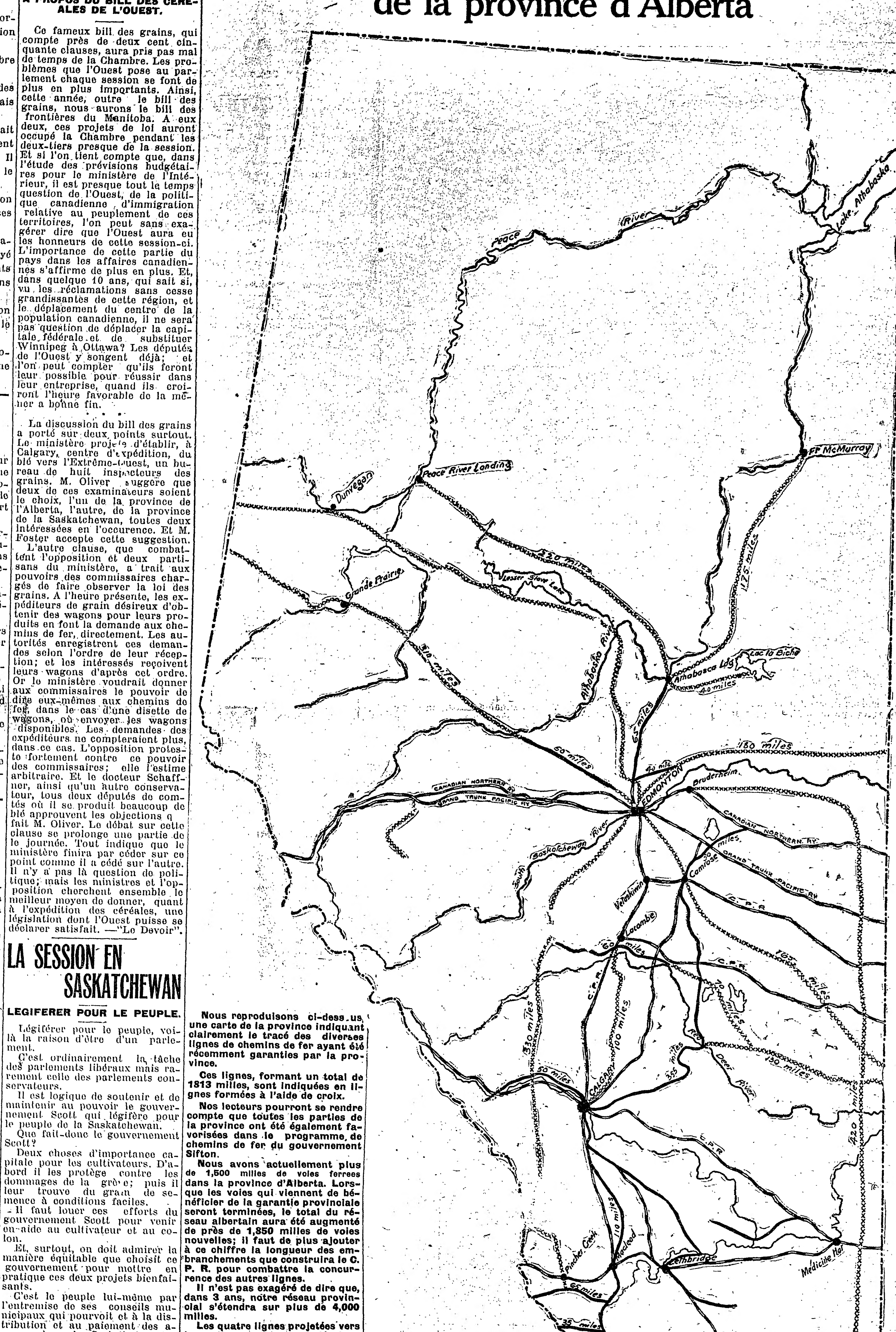
Le même principe est consacré dans la législation concernant la protection contre la grêle. Le bill pourvoit à l'union des municipalités désireuses de s'ériger en communauté d'assurance; et s'occupe de l'établissement d'une commission du travail pour la question.

La commission sera composée de trois personnes dont deux choisies par la municipalite intessees et une par le gouvernement.

Dans tout cela il n'y a rien d'obligatoire. Les municipalités sont libres d'entreprendre ou non la chose. Si elles désirent l'entreprendre le gouvernement est là pour les conseiller et les appuyer.

Toute la législation du gouvernement Scott est pour et par le peuple. Les conservateurs ayant défait la Réciprocité le gouvernement Scott agit de tout son pouvoir pour assurer des taux réduits de transport. Il façonne toujours ses bills de manière à procurer au peuple, la plus grande mesure de bénéfice. Les électeurs s'en souviendront en temps et lieu. —Le "Soleil de l'Ouest."

La nouvelle carte des chemins de fer de la province d'Alberta



Nous reproduisons ci-dessus une carte de la province indiquant clairement le tracé des diverses lignes de chemins de fer ayant été récemment garanties par la province.

Ces lignes, formant un total de 1813 milles, sont indiquées en lignes formées à l'aide de croix.

Nos lecteurs pourront se rendre compte que toutes les parties de la province ont été également favorisées dans le programme de chemins de fer du gouvernement Sifton.

Nous avons actuellement plus de 1,500 milles de voies ferrees dans la province d'Alberta. Lorsque les voies qui viennent de bénéficier de la garantie provinciale seront terminées, le total du réseau albertain aura été augmenté de près de 1,850 milles de voies nouvelles; il faut de plus ajouter à ce chiffre la longueur des embranchements que construira le C. P. R. pour combattre la concurrence des autres lignes.

Il n'est pas exagéré de dire que, dans 3 ans, notre réseau provincial s'étendra sur plus de 4,000 milles.

Les quatre lignes projetées vers le nord provoqueront un développement colossal de cette partie du pays.

LE PROGRES DE L'AVIATION.

La poste aérienne en Afrique.— Le concours des "aviettes" à Paris.

Paris, 27. — Le gouvernement s'occupe de l'extension, dans l'Afrique occidentale, des lignes postales aériennes actuelles. Depuis quelque temps, le service postal de Dakar, Thiès et Banbey est fait par les aéroplanes et il est très satisfaisant. Les frais de transports des lettres sont très minimes.

Latham, le célèbre pilote, est actuellement au Congo; il ira chasser dans le Haut-Oubanghi où il étudiera les moyens d'utiliser les aéroplanes.

Le concours Peugeot, à Paris, a recueilli 59 inscriptions deux jours après son ouverture. Un prix de 10,000 francs est offert au premier aéroplane mu par la force musculaire seule et le concours commencera le 1er juin prochain.

Déja, ces machines volantes ont reçu le nom "d'aviettes."

QUEBEC, VILLE FRANCAISE

IMPRESSIONS D'UN IMMIGRANT FRANCAIS.

Sur le steamer qui va de Liverpool à Québec, steamer appartenant à une compagnie anglaise et chargé de passagers presque tous anglais, où tout rappelle au voyageur qu'il vient de quitter un port anglais et se dirige vers un autre port dont il semble que ce ne soit guère qu'une porte d'entrée s'ouvrant sur une vaste colonie anglaise—le Canada français et la race qui l'habite ne paraissent être que des entités de second plan, dont le rôle est fini, falotes, vieillottes, confites dans le passé.

Sur le pont, des passagers s'interrogent: —Allez-vous loin dans l'Ouest? —En avez-vous pour longtemps encore après Montréal? et toutes les réponses se ressemblent: !Oh, trois ou quatre jours de chemin de fer environ!—Où vais-je? Toronto! Edmonton! Vancouver!

Pour eux, Québec n'est que le porche aux sculptures archaiques, par où il faut passer pour déboucher dans la rudesse des pays nouveaux, du vrai Canada, du Canada qui compte. Ils n'ont à l'esprit et à la bouche que des strophes de la grande épopée de l'Ouest— villes solides et prospères là où il n'y avait pas cinq huttes voilà dix ans!— Tant de boisseaux de blé produits cette année par des terres défrichées de la veille! —Mines déjà prêtes et qui n'attendent que le passage de la voie ferrée en marche pour dégorger leurs métaux!

Le navire remonte le Saint-Laurent, arrive en vue de Québec. L'on commence à distinguer l'amoncellement que forment au pied de l'ancienne forteresse les maisons anciennes des ruelles de la Ville-Basse; les clochers s'élèvent nombreux parmi les toits; quand le navire s'amarre les portefaix qui viennent à bord montrent sous des feutres mous semblables à ceux des Américains de l'Ouest de bonnes figures, moustachues de paysans de France. Les passagers se pressent aux bastingages, regardant tout cela avec une curiosité amusée et même ceux d'entre eux qui sont Canadiens ne voient guère dans cet accueil de Québec qu'une sorte de spectacle qui ne les touche pas de très près; une pantomine d'une troupe étrangère, dans un décor étranger.

Aux questions que leur posent des compagnons de voyage qui voient Québec pour la première fois ils répondent avec une nuance de dédain:—Oui! C'est une ville assez curieuse! Une ville française; tout y est français...Et ils se hâtent de gagner le train qui les emportera vers leur Canada à eux, loin de cette enclave étrangère.

Une race féconde.

Mais le train marchera dix heures à pleine vitesse avant de sortir de l'enclave, que leur navire à déjà traversé pendant vingt heures avant Québec; il laissera des deux côtés de vertigineuses étendues de territoires qui s'étendent jusqu'au Labrador au nord et qui font partie de l'enclave; ce train traversera Montréal, une ville de cinq cents mille habitants qui, malgré tout, est encore française pour les deux tiers; il retrouvera à travers tous le Canada et jusqu'à Edmonton et Vancouver, aux parts du Pacifique, des groupes clairsemés vivaces de Canadiens français intégralement français même dans leur isolement, et qui le resteront.

Et la fécondité de cette race est telle qu'elle maintient ses positions bien qu'elle ne reçoive, elle qu'une immigration insignifiante. Sa force de résistance à toutes les influences extérieures —à celles qui américanisent aussi bien qu'à celles qui anglicisent —est telle qu'elle se maintient intacte et pure de génération en génération.

Toute cette partie de son territoire qui reste encore à défricher et à exploiter, elle manifeste sa volonté de la défricher et de l'exploiter elle-même. En face des hordes étrangères qui arrivent chaque année plus nombreuses, elle ne marque aucun recul.

Le voyageur venant de France qui sait cela et qui, en errant dans les rues de Québec, songe à cette volonté inlassable de se maintenir, regarde autour de lui avec une acuité d'attention qui lui semble presque un devoir. Et tout ce qu'il aperçoit l'émeut: les rues étroites et tortueuses qui n'entendent sacrifier en rien à l'idéal rectiligne d'un continent neuf; les noms qui s'étalent au front des magasins et qui paraissent plus intimement et plus uniformément français que ceux de France, comme s'ils étaient issus du terroir à une époque où la race était plus pure: Labelle-Gagnon-Lagacé-Paradis, les seules rues avec lesquelles elles s'harmonisent et rappellent certains véhicules désuets qui poursuivent leur interminable agonie sur les pavés de telle petite sous-préfecture.

Emouvante impression.

Le passant regarde le nom des rues: rue Saint-Joseph, Sous-le-Fort, Côte de la Montagne, et c'est avec un sursaut qu'il se souvient tout à coup que c'est la courbe immense du St-Laurent qui ferme l'horizon, et non les cours sinueux d'une petite rivière de France. Il entend autour de lui le doux parler français et se voit obligé de se répéter à lui-même incessamment, pour ne pas l'oublier, qu'il se trouve au seuil d'une colonie britannique. Il voit sur la figure de chaque homme, de chaque femme qu'il croise, le sceau qui proclame qu'ils sont de la même race que lui, et un geste soudain, une expression, un détail de maintien ou de costume fait à chaque instant naître en lui un sens aigu de parenté.

Le sentiment qui englobe tous les autres et qui lui vient à la longue, c'est une reconnaissance profonde envers cette race qui en se maintenant intégralement semblable à elle-même à travers les générations a réconforté la nation dont elle est issue et étonné le reste du monde; cette race, qui, loin de s'affaiblir ou de céder, semble montrer de décade en décade plus de force inépuisable et d'éternelle jeunesse en face des éléments jeunes et forts qui l'enserrent et voudraient la réduire.

Les troupeaux d'immigrants anglais, galiciens, scandinaves, peuvent passer par le Saint-Laurent pour aller se fondre en un peuple dans le gigantesque creuset de l'Ouest. L'ombre du trône britannique peut s'étendre sur ce pays qui lui est soumis. Les plaines du Manitoba, du Saskatchewan, de l'Alberta, peuvent faire croître de leurs sols nouriciers une race neuve et hardie qui parlera au nom du Canada tout entier et prétendra choisir et dicter son destin —Québec n'en a cure!

Québec regarde du haut de la colline passer des hordes étrangères sans l'ombre d'envie et sans l'ombre de crainte. Québec reçoit les messages royaux. Québec sait que rien ne pourra bouleverser, le beau jardin à la française qu'elle a créé pieusement sur le sol fruste de l'Amérique, et que toutes les convulsions du continent nouveau ne sauraient troubler la paix profonde et douce que les Français d'autrefois, ses fondateurs, ont dû emporter du pays de France comme un secret dérobé.

LOUIS HEMON.

CONGRES DE LANGUE FRANCAISE.

Les dépenses d'organisation.

Le comité des finances, du Congrès de la Langue Française à Québec a calculé toutes les dépenses auxquelles il aura à faire face. On veut faire quelque chose pour attirer tous les Canadiens et pour cela, avant le Congrès il faudra communiquer avec tous les groupes de l'Amérique du Nord.

Le Comité a envoyé déjà plus de 4,000 lettres et en a reçu à peu près autant. Des adhésions ont été reçues de l'Isthme de Panama et du Nebraska. Le Congrès est annoncé partout en Europe et en Afrique. Le comité a reçu des journaux de tous les vieux pays qui parlent du Congrès de Québec. Le comité a calculé qu'il lui faut $5,000 pour annoncer le Congrès, y compris les frais de poste. Pendant le Congrès on estime que la dépense s'élèvera à $20,700, comprenant la publication du "Guide des Congressistes", les réceptions, les frais de voyage de certains délégués, feu d'artifice, etc. Après le Congrès, il faudra publier le rapport des délibérations du Congrès qui formera un ouvrage de deux volumes de 500 pages chacun.

Les dépenses s'élèveront à $36,700 et le comité tient à réaliser cette somme. 5,000 membres sont chiffre total des membres atteigne 50,000.

LE RETOUR DE LA JOCONDE.

"L'Illustration" dit que la toile ne fut pas volée mais endommagée.

Paris, 27. — L'"Illustration" dit aujourd'hui que la "Joconde" de Léonard de Vinci, qui fut volée au Louvre il y a quelques mois, reparaîtra bientôt.

Ce journal réédite l'histoire des premiers jours après la disparition de la fameuse toile et déclare que Mona Lisa fut emportée par un photographe qui l'aurait endommagée en laissant tomber une échelle dessus.

Le tableau aurait été alors confié à un restaurateur.

Cette version de l'"Illustration" diffère toutefois de celle qui fut imprimée en premier lieu et dans laquelle des acides jouaient le rôle de l'échelle.

LA REVOLUTION N'EST QU'UNE VASTE PLAISANTERIE.

Montréal, 27. — M. Hazen, marchand de Shanghai, qui est descendu au Windsor, de retour d'Orient, dit que, pour les blancs, la révolution chinoise n'a été qu'une farce. Les Chinois ne sont pas faits pour un gouvernement républicain, a-t-il ajouté et il croit que la fin de tout cela sera l'établissement d'une monarchie constitutionnelle.

La seule bataille qui ait eu lieu a été livrée à Hang-How, terminus du chemin de fer de Pékin. Il y eut pas mal de sang de versé à cet endroit mais il n'y en a pas eu ailleurs.

L'une des grandes curiosités de la campagne était les boulets et les balles de bois dont se servaient les troupes inpériales. C'est un mandarin qui avait obtenu le contrat des munitions, qui avait substitué au plomb un matériel moins dispendieux.

La prise de Shanghai n'a causé aucune excitation. Ca été une affaire très paisible. De fait tous les soldats impériaux s'étaient munis de cocardes blanches qu'ils attachaient à leurs fusils pour montrer qu'ils étaient révolutionnaires. D'un autre côté les cartouches des impériaux étaient trop grosses pour le calibre des fusils.

M. Hazen ajoute que les Chinois sont si pauvres qu'il est impossible de commercer avec eux.

Nouvelles Régionales

CHAUVIN, Alta.

Mardi de la semaine dernière tous les Canadiens-français de Chauvin étaient conviés à passer la soirée chez M. Agarie Croteau.

Presque tous avaient répondu à l'aimable invitation et c'était la première fois que nous voyions à Chauvin un si grand nombre de nos compatriotes réunis. Il y avait à cette soirée certainement plus de 50 personnes.

Danses, chants et cartes contribuèrent à l'entrain général et l'on ne se sépara qu'au matin; tous étant d'avis de renouveler a bref délai une aussi agréable réunion.

M. Joseph Hébert, de Villeneuve, nous est arrivé en compagnie de sa famille pour s'établir définitivement parmi nous. M. Charles Dumont, son beau-frère, est également arrivé avec une intention semblable.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Bienvenue également à Messieurs Courchène, de Wainwright, qui sont arrivés pour s'établir sur leurs homesteads.

M. Eloi Gagnon a vendu mille minots de blé de semence au syndicat Mondon, de Wainwright, au prix de $1.00 le minot. C'était le produit de la première récolte de M. Gagnon. C'est un joli début.

Nous sommes heureux d'apprendre le rétablissement de M. André Poirier, retenu à la chambre par une maladie de quelques jours.

Les travaux de construction du presbytère ont été repris et sont poussés avec vigueur par notre ami, M. Thomas Laplante, Jr. Pour peu que les paroissiens fassent preuve d'un peu de bonne volonté, cette jolie construction sera terminée en trois semaines.

Lundi dernier, le 19 courant, les catholiques de Chauvin donnaient un concert sous la direction du R. P. Albert. Ce fut un grand succès; tous les artistes amateurs firent preuve de talent dans l'accomplissement de leur tâche.

Citons tout particulièrement une saynète comique interprétée par Melle Dora Poirier et M. Octave St-Pierre; signalons aussi le succès remporté par Melle Rita Laplante et Edna Sévigny.

Le R. P. Albert voulut bien nous faire admirer sa belle voix dans diverses chansons. L'orgue était tenu par le R. P. Carpentier, de Wainwright. Apres le concert on tira une loterie au profit de l'église; comme le concert était lui-même organisé au profit de l'église il y avait beaucoup de spectateurs au nombre desquels étaient de nombreux protestants.

Le R. P. Albert adressa la parole en français à l'auditoire, tandis que M. Léger Roy parla en anglais.

Les heureux vainqueurs de la loterie ont été: M. Majorique Bourgault, qui a gagné une vache; M. Alphonse Bélanger, qui a gagné un coq et une poule Leghorn et MM. Lévesque et Meurin qui ont gagné chacun un tableau.

M. Télesphore Lambert a été victime d'un accident assez sérieux; en sautant d'une charge de foin, il s'est transpercé le pied avec une fourche. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

M. Berreman travaille à l'installation de son imprimerie pour la publication d'un journal de langue anglaise. Il croit être en mesure d'annoncer l'apparition du premier numéro pour le milieu du mois prochain.

UN OBLAT COLONISATEUR.

Le R. P. Jean-Baptiste Henri Giroux, O.M.I., vient d'être nommé par le gouvernement fédéral agent spécial de colonisation pour les districts del'Athabasca et de la Rivière de la Paix, dans l'Alberta.

Le R. P. Père Giroux connait très bien cette région où il fut missionnaire pendant seize ans. Il va ouvrir un bureau à Montréal, rue Saint-Antoine. Il se propose de recruter ses colons parmi les Canadiens-français de l'Est des Etats-Unis qui désirent revenir au pays.

RUMEURS D'ÉLECTIONS.

Dans la Saskatchewan.

Duck Lake, Sask., 28.— Il n'est pas improbable que les élections provinciales aient lieu avant peu de temps dans la Saskatchewan, puisque des listes de pétitions pour la nomination d'un candidat circulent déjà dans le comté.

"L'élément catholique et français, dit à ce propos "Le Patriote" a été traité avec impartialité et justice par l'administration Scott, et de ce chef nous n'avons aucun motif spécial pour invoquer un changement qui pourrait facilement ne pas être pour le mieux.

"D'autre part, notre représentant dans le cabinet provincial, l'honorable M. A. Turgeon, est peut-être l'homme le plus en vue du ministère, et en toute occasion il a su se montrer à la hauteur de l'importante responsabilité qui lui est dévolue auprès de tout l'élément catholique."

LA DECOUVERTE DU POLE SUD

Un cablogramme reçu à la Société de Géographie de Londres annonce que le Capitaine Robert F. Scott, commandant une expédition anglaise à bord du Terra Nova aurait atteint le pôle sud et que dans trois semaines la nouvelle serait officiellement annoncée au monde.

Notre photographie représente le Cap. Scott avec ses deux chiens favoris. Le personnage représenté au-dessous est le compagnon du Cap. Scott, le Cap. Amundsen.

Dans le fond on distingue la mature du navire polaire, le "Terra Nova.



VEILLE DE GUERRE

Accoudé sur ma table de travail, dans mon petit appartement de la rue Saint-Dizier, à Nancy, et fumant force cigarettes, je repassais attentivement les cartes de la région. Un nouveau conflit venait d'éclater entre la France et l'Allemagne, et le sentiment national, exaspéré, acceptait, demandait même la guerre comme la solution nécessaire à une situation devenue intolérable. A la 11e division, les troupes étaient en alerte.

Un coup de sonnette un peu brusque me tira de ma méditation. J'allai ouvrir. Sur le seuil de la porte se tenait un planton de l'état-major qui, sans attendre que je l'interrogeasse, me dit d'une voix précipitée:

—Mon capitaine, le général vous demande tout de suite, tout de suite!

Le général, c'était le commandant du 20e corps, dont j'étais officier d'ordonnance.

—Il y a du nouveau? demandai-je.

—Je crois bien que, cette fois, ça va chauffer pour de bon.

Le temps de boucler mon sabre, et je dégringolai l'escalier. Au moment où je débouchai dans la rue, je croisai mon collègue, le capitaine T..., tout équipé, qui filait au grand trot de son cheval.

—Où vas-tu? lui criai-je.

—A Toul! me jeta-t-il sans ralentir.

Deux minutes plus tard, je rencontrai un autre cavalier, un civil, mais à l'allure militaire, dont le visage ne m'étais pas inconnu, et qui me parut être un officier de la garnison.

—Capitaine, me dit-il, vous n'avez pas vu le capitaine T...?

—Ma foi, répondis-je, en vous dépêchant, vous avez chance de le rattraper dans la direction de Toul.

Le général m'attendait impatiemment.

—Mon ami, m'expliqua-t-il, avec une émotion contenue, la guerre n'est pas encore déclarée, et cependant avant demain soir la première bataille aura été livrée. Très certainement demain matin, à l'aube, nous serons attaqués par les deux divisions du 16e corps allemand. Je viens de recevoir à ce sujet les renseignements les plus sûrs. Tous les régiments de Metz: infanterie, artillerie, cavalerie, qui devaient partir aujourd'hui pour les manoeuvres, ont reçu contre-ordre et sont restés dans les casernes où ils demeurent consignés. Des hommes ont été approvisionnés en cartouches de guerre, les caissons de l'artillerie ont leur plein de projectiles.

"Mais, attendez, voici que est plus significatif encore et qui ne laisse aucun doute sur les intentions de nos ennemis:

"J'ai immédiatement téléphoné au commandant de la 39e division, à Toul, de mettre ses troupes en marche et de venir occuper avec ses quatre régiments, à l'est de la ville, les emplacements que vous connaissez.

"Mon message a été reçu, heureusement! Le général m'a répondu que, deux heures plus tard, toute sa division serait en marche.

"Mais alors, il s'est produit une série de faits extraordinaires: la communication avec Toul a été brusquement et définitivement coupée et l'administration m'a avisé que, simultanément, les communications, par une cause inexplicable, venaient d'être interrompues dans toutes les directions, tant par le téléphone que par le télégraphe.

"J'ai prié la gare qu'on mit à ma disposition une locomotive et une voiture. Or, écoutez bien ceci: le train pour Paris, qui avait quitté Nancy dix minutes auparavant, n'avait pu dépasser Flouard, la voie était détruite entre Toul et cette gare. Le réseau d'espionnage dont nous sommes enveloppés a fonctionné admirablement à l'heure voulue et sur tous les points.

"C'est alors que, tenant absolument à rester en rapport avec la 39e division, j'ai expédié le capitaine T... muni d'instructions complémentaires et urgentes. Et voici que, maintenant, je me sens inquiet, j'ai peur qu'à lui aussi il ne survienne quelque accident. J'ai donc décidé que vous partiriez emportant les mêmes ordres. Rentrez chez vous, faites prestement vos préparatifs et revenez prendre le pli que j'aurai rédigé. Très probablement, il ne vous sera pas nécessaire de pousser jusqu'à Toul et vous rencontrerez la tête de colonne de la 39e."

Quarante minutes plus tard, je sortais de Nancy à vive allure.

Il était cinq heures du soir. Nous étions dans les jours encore relativement longs du commencement de septembre, mais le ciel, bas et couvert, enlevait à l'atmosphère sa lumière et sa limpidité.

Tout pénétré de la mission qui m'était confiée, je gagnai rapidement du terrain, très attentif en même temps à guetter les obstacles et à surveiller ma monture par crainte qu'elle ne fit un faux pas. Comme je connaissais à merveille le pays, je résolus de raccourcir le trajet en courant par un petit chemin de champs qui m'évitait un coude accentué de la grande route. Ce chemin m'obligeait à traverser un bois taillis, très dense, où le jour, très pâle, ne pénétrait que difficilement, et, par précaution, je dus alors diminuer l'allure de mon cheval.

Pendant que je trottais doucement, l'image du cavalier qui, peu de temps auparavant, s'était enquis du capitaine T... surgit brusquement dans ma mémoire et je fus secoué par un violent tressaillement. Car une vive lueur venait d'éclairer et de préciser mes souvenirs. Je savais maintenant où j'avais vu cet homme, et ce n'était pas sous un uniforme français, comme je l'avais présumé. Trois semaines plus tôt, je m'étais rendu incognito à Metz, et, dans l'hôtel où je déjeunais, je m'étais trouvé à côté du personnage qui, tout à l'heure, m'avait intrigué. A ce moment, il portait le costume d'officier bavarois. J'avais beaucoup remarqué qu'en s'entretenant avec le garçon qui le servait, un Messois d'origine, il parlait un français impeccable.

Mais alors, si cet Allemand, si cet espion—je n'en doutais plus—si dangereux par son intelligence et son audace, s'était efforcé de rejoindre mon camarade, de quel dessein funeste était-il donc animé?

Toutes ces réflexions s'étaient succédé dans mon esprit avec une rapidité extrême. Torturé par un effroi indéfinissable, j'avais, sans m'en douter, lâché la bride à ma bête, et je fus pris au dépourvu, quand celle-ci, après un violent écart qui faillit m'arracher de la selle, s'arrêta court et refusa d'avancer.

Vainement, je voulais le contraindre avec l'éperon, l'animal s'entêta à ne pas bouger de place. Je regardai à terre pour voir quel objet l'avait ainsi apeuré et, à la clarté incertaine qui filtrait à travers les feuilles, je distinguai, étendue sur le bord du sentier, une forme humaine. C'était le corps d'un homme dont le visage était tourné vers le sol, et qui, particularité étrange, n'était revêtu que de sa chemise et de ses chaussettes. Toutes les autres pièces de l'habillement avaient disparu. Je sautai de cheval et je retournai cette masse inanimée pour apercevoir les traits du malheureux.

Un spasme d'épouvante fit trembler tous mes membres, car j'avais reconnu le capitaine T...

Je m'agenouillai et glissai ma main sur sa poitrine: le coeur ne battait plus. Mon pauvre camarade était mort, et mort assassiné, car, de sa tempe droite, crevée par la balle d'un revolver de gros calibre, coulaient encore quelques gouttes de sang.

Assassiné par qui? Evidemment par l'espion allemand qui avait suivi sa trace, sur mon indication, hélas! et qui l'avait frappé à mort, dans l'espoir d'intercepter un ordre dont la disparition pouvait nous enlever une première victoire.

Mais quelle nécessité de dépouiller le cadavre de ses vêtements? Dans quelle intention menaçante l'assassin avait-il emporté l'uniforme de sa victime? Quel acte ténébreux et abominable allait s'accomplir?

Est-ce que...?

D'un bond, je m'étais remis en selle. Si l'idée qui venait de m'éclairer d'une lumière soudaine et terrifiante était justifiée, je n'avais pas une seconde à perdre.

J'étais sorti du bois, et, maintenant, je galopais éperdument en plein champ, ensanglantant des éperons les flancs de ma bête affolée. Deux paysans, qui arrachaient des pommes de terre, me regardaient venir, étonnés. Je m'arrêtai à leur hauteur.

—Un officier se dirigeant vers Toul n'a-t-il pas passé par ici?

—Oui, mon capitaine, répondirent les braves gens, il sortait comme vous du petit bois qui est là-bas, et il avait l'air aussi pressé que vous.

Sur un "merci, mes amis!", je repartis furieusement; je savais ce qu'il m'importait de savoir: mes appréhensions se vérifiaient. Heureusement, je touchais au but. Il était temps, je sentais mon cheval épuisé.

Soudain, à un tournant de la route, je distinguai, à une faible distance, dans la demi-clarté du jour qui mourait, une masse sombre, immobile, qui semblait barrer le passage. Encore quelques foulées et j'abordai une section d'infanterie. Le lieutenant qui la conduisait m'apprit que toute la division était en marche pour Nancy, qu'il tenait la tête de la colonne, mais qu'on venait de lui signaler de faire halte. Quant au général, il devait se trouver un peu plus loin avec l'état-major du régiment.

Effectivement, lorsque je me fus avancé de quelques centaines de mètres, on me désigna un groupe d'officiers rassemblés un peu à l'écart du chemin et d'où partaient les éclats d'une voix impérieuse et mécontente. C'était celle du divisionnaire qui discutait sur un ton animé avec un officier de haussards debout, devant lui, et dont le visage, tourné en plein de mon côté, recevait les dernières lueurs du couchant. Sous cet autre uniforme, c'était bien mon homme de Metz, l'officier espion.

—Mon général! mon général! criai-je, haletant, et les mots s'arrêtaient dans ma gorge étranglée.

—D'où venez-vous, monsieur, et que voulez-vous? demanda sévèrement le général, surpris de mon émotion.

—De Nancy, à toute bride, et...

Il ne me permit pas d'achever:

—Eh bien, vous arrivez à propos! Voici monsieur, et il montre l'espion, qui m'apporte un ordre verbal du commandant de corps, révoquant formellement les ordres, si précis, qui m'avaient été transmis par le téléphone. Je m'étonne que, dans une situation aussi grave, on ne m'ait pas adressé un ordre explicatif et écrit.

En entendant que j'arrivais de Nancy, l'espion, que je ne perdais pas de vue, avait pâli légèrement.

—Mon général, repris-je, cet homme n'est pas un officier français: c'est un officier allemand et un espion, doublé d'un assassin!

Tous les camarades me fixaient du regard, sans comprendre, comme si j'étais fou. L'espion avait fait un mouvement.

—Oui, mon général, ce misérable a suivi le capitaine T..., qui était envoyé pour vous confirmer les premiers ordres et les préciser. Il l'a traîtreusement frappé d'une balle à la tête, et c'est sous l'uniforme de notre malheureux camarade, dont je viens de rencontrer le cadavre, qu'il apparaît devant vous. Voici d'ailleurs un pli qui reproduit celui qui vous était destiné.

—Alors, je comprends ce que, tout à l'heure, je ne m'expliquais pas, murmura sourdement le général.

Tous restaient atterrés par l'audace et l'horreur du forfait. Chacun semblait attendre de son voisin l'initiative d'une décision. D'un geste brusque, l'espion qui, pas un seul instant, n'avait tenté de protester, tira de dessous son manteau un revolver et, avec une rapidité foudroyante, se fit sauter la cervelle.

LE PATRIOTISME DE L'AVIATEUR.

Un constructeur de Dusseldorf, M. Hugo Hohmann, a offert à M. Deperdussin de lui prendre une licence et de fabriquer, en Allemagne, ses appareils volants d'après ses dessins, plans et instructions, et cela sous une marque allemande, bien entendu. M. Hugo Hohmann, démasquant ses batteries, ajoutait que, dans le cas où le constructeur français déclinerait ses offres, ses appareils seraient, de toute façon, copiés par les Allemands qui, "par patriotisme", veulent des aéroplanes fabriqués en Allemagne.

A cette demande, qui lui a paru excessive dans le fond et dans la forme, M. Deperdussin a répondu:

"Monsieur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 20 janvier, 1912.

"Sous aucun prétexte je ne vendrai ma licence ou mes appareils à l'Allemagne. Vous invoquez la question patriotique; soyez persuadé que ce sentiment existe dans mon coeur, peut-être encore plus intense que dans le vôtre.

"Les menaces de "copie" de mes appareils que vous formulez sont tellement dans les procédés habituels de votre nation que je ne m'en étonne pas.

"En tous cas, monsieur, ce que vous n'imiterez jamais, c'est l'intelligence des ouvriers de nos usines, c'est le génie créateur des Français et surtout ce sont les admirables pilotes, militaires ou civils, légitimes enfants de notre race, et que vous ne sauriez garder l'espoir de "copier".— A. Deperdussin."

VARIETES

—Comment dit-on "Je t'aime" dans les différentes langues du monde?

Voici quelques exemples:

En allemand:	Ich liebe dich
anglais:	I love you.
annamite:	Anh toi thu' ong.
Arabe:	Ek nehabb.
arménien:	Gue tzez rirein.
basque:	Zu outzant.
cambadgien:	Ni hi houan.
chinois:	Eug khndom srelanh.
danois:	Jeg holder dig af.
égyptien:	Ak ahebb.
espagnol:	Yo te amo.
flamand:	Ik minn dy.
grec	Esi m'aresi.
hindoustani:	Wiek lubie.
hollandais:	Tujh ham chahte.
hongrois:	Ik hou van.
malais:	Anatowo sukimasu.
persan:	Angkw sahya suka.
polonais:	Toro dust darem.
turc:	Seni severim.

Voilà deux mots que les Turcs ne disent pas à l'Italie!

Voici un mesage de confiance et d'encouragement de la part de Madame C. J. Martin, Boone Mill, Va., qui est mère de dix-huit enfants. Madame Martin a été guérie de troubles d'estomac et de constipation; elle avait souffert pendant cinq ans, et elle recommande aujourd'hui ces tablettes au public. En vente chez tous les droguistes.

NOTES DE VOYAGE

SUR LA COTE D'AZUR.

Si rayonnante que soit l'auréole des grandes métropoles, Paris, Londres, Vienne, elle s'assombrit en cette saison, par la maussaderie des pluies, l'âpreté des froids, la tristesse des cieux perpétuellement mornes et menaçants. La vie y devient plus contrainte. Et il n'est personne qui ne rêve de s'en évader, pour accourir vers les régions de libre vie dans la lumière.

Les plus intrépides,—et le snobisme aidant, leur nombre s'élève d'année en année,—s'acheminent vers les hautes stations, bien abritées de l'Engadine, jadis chantée par Michelet, où ils se livrent aux ports d'hiver sous une température froide, mais égale, devant les magnificences immaculées d'une nature tragiquement gigantesque. Les inlassables pélerins que restent lès Anglais voguent vers les aristocrates caravansérails du Caire, ou s'aventurent jusque vers les paysages d'or de l'Inde mystérieuse. Les plages ensoleillées de la Crimée, de la Grèce, de l'Afrique latine, de la Corse, s'animent de l'affluence de mondains nomades. Mais les classiques quartiers d'hiver, ce sont encore les baies de la Côte d'Azur.

Comment imaginer contrée plus radieuse, où la mer, immuablement bleue, forme avec la verte dentelure d'une côte ajourée en criques fleuries, en caps rocheux, harmonie plus éblouissante?

Ceux qui, naturellement enclins à un délicat épicurisme, ou las de l'effort, recherchent la "douceur de vivre", où la trouveraient-ils mieux qu'auprès de la baie de Canes? Sur des collines, face à la mer murmurante, s'égrènent gracieuses villas et luxueux hôtels, dans un fouillis de palmiers, d'orangers, de mimosas, d'eucalyptus, d'une tiédeur délicieusement parfumée. Par la grâce des lignes montueuses qui enserrent la mer, par la sveltessé de la baie et la joliesse des chaudes colorations ce paysage est d'une séduction, d'une quiétude infinies. Mais il arrive que des victimes de la vie viennent chercher en cet Eden des raisons de survivre, et qu'au détour d'une allée printannière apparaisse, atroce contraste, quelque enfant martyre, atteinte de délirum, trainée par des gardes-malades.

Ceux qui prisent les fortes émotions vont en d'autres parages, à la fois d'un romantisme inoui et d'un réalisme exacerbé: à Monte Carlo. Il est d'usage de ne point nommer la célèbre station de jeu sans s'emporter en de véhémentes imprécations... Elles sont méritées, avouons-le, mais par trop exclusives. En quoi Monte-Carlo est-il d'un immoralisme exceptionnel? Ne voyons-nous point, chaque jour, de publiques autant qu'éhontées spéculations, financières, commerciales, sinon politiques, jeter des milliers de familles dans la détresse, ruiner les industries, et la fortune récompenser les pires forbans? Au moins, à Monte-Carlo, le péril est plus franc, et limité: ne s'y exposent que ceux qui le veulent bien.

Et puis le paysage est d'un pittoresque fabuleux. Qui n'a vu — ou entendu décrire— ce rocher à pic sur la mer, paré des jardins les plus précieux et des plus somptueux "Palaces", et dominé par d'inaccessibles cimes rocheuses? Sa beauté devient fantasque par la magie du soleil ou de la nuit. Là se rencontrent les viveurs des deux mondes. Mais loin de la foule laborieuse, ce luxe, parfois canaille, est moins insultant.

Monte-Carlo est le dernier des aristocratiques tripots, plus opulent encore que ceux —si joliment évoqués dans l'opéra de "Manon" — qui faisaient jadis la splendeur et la joie du Palais Royal. Le soir, il est d'une couleur, d'un ragoût extraordinaires. Dans ses vastes salons, dont la richesse demeurent assez discrète, se coudoient, en smoking, marchands américains, pairs anglais, gentilshommes, décavés ou rastas de tous poils comme de toutes latitudes, et, scintillantes de diamants, vêtues de richissimes ou extravagants costumes, des nués de mondaines et de demi-mondaines. Tout ce monde étincelant, au moins d'extérieur, entoure les tables, où, sous les lourdes mais sûres lampes à l'huile, s'enfièvre le jeu. Tandis que les femmes s'acharnent à la patiente poursuite du gain, plus téméraires, les hommes procèdent par grosses mises. Mais louis, pièces d'or de cent francs, billets de mille disparaissent avec la même soudaineté, la même précision, et dans le même silence. Car tous ces fidèles sont courbés sous la hantise de l'or, et seul règne ici, despotique et mystérieux, le hasard, qui dépouille les probes et fait rois les aventuriers.

Les nerveux qu'un intolérable malaise saisit devant cet étalage de convoitises et ce jeu cruel du "factum", si bien décrit naguère par Maeterlinck, trouvent plus loin l'asile où oublier et songer: le cap Martin. Tout en rocailles couvertes de verts pins, tout pénétré des senteurs du romarin et du myrtil, battu par la haute mer, entre les horizons les plus admirables qui soient, ce cap, consacré par la mélancolie de deux impératrices éprouvées fait éclore et s'élancer le rêve. S'il faudrait un Balzaac pour rendre la passion qu'exprime Monte-Carlo, c'est Châteaubriand, ou mieux encore à un Lamartine qu'il conviendrait de dire l'intense suggestion poétique du cap Martin.

Par cette route fameuse de la Corniche, qui relie tant de sites enchantés, devant l'indolence souriante des indigènes, passent, et des millionnaires blasés, et de jeunes mariés, heureux de vivre leur idylle dans un inoublable décor; d'honnêtes bourgeois qui veulent "avoir vu" cette fabuleuse riviera; des touristes sincères, des automobiles affolés: l'humanité la plus cosmopolite qui parle toutes les langues, parmi lesquelles prédomine cependant l'anglais.

Et en vérité, sous sa merveilleuse lumière, cette côte aux mille arômes, présente les aspects les plus variés, sauvages ou raffinés, depuis la rusticité de rouges rochers, tâchés de pins verts, de l'Esterel, jusqu'au cirque grandiose, par où s'achèvent, sur la baie de Menton, les grandes Alpes.

C'est Marseille qui, du côté du continent, ouvre cette contrée heureuse. Les étrangers visitent donc la vieille cité, populeuse et bavarde, peu imposante, malgré ses inombrables quartiers échelonnés sur les collines que domine N. D. de la Garde, avec son vieux port familier, grouillant et pittoresque et les étroites ruelles d'alentour, où resplendissent toute l'infection et toute la couleur de l'Orient. De là, ils se rendent vers la ville qui unit la beauté méditerranne au confort britannique, vers cette Nice aux cabarets en vogue, aux fastueux palais, où une immense promenade, décorée de palmiers, longe l'admirable golfe. Comment ne seraient-ils point impressionnés par la merveilleuse diversité de cette province de France.

LE PLUS LONG AQUEDUC AU MONDE.

Los Angelès, Cal., 27. — La ville de Los Angelès, Californie, aura bientôt le plus merveilleux aqueduc que le monde ait connu.

L'aqueduc aura 250 milles de long, c'est-à-dire que l'eau sera prise dans un lac près de la frontière du Nevada. Il pourra approvisionner deux millions de personnes et coûtera une cinquantaine de millions de dollars.

CHANGEMENT DE NOM.

Les habitants de Blind River, Ont., vont protester énergiquement contre une décision de l'Hon. M. Pelletier.

Toronto, 27. — On annonce ici que le maître des postes, l'hon. M. Pelletier, a averti M. Fred. Thompson, de Blind River, Ont., que le nom de cette localité serait changé en "Rivière à l'Aveugle" et qu'il serait nécessaire d'envoyer au département des postes tous les documents, livres de banques, bons et mandats, afin d'en faire imprimer d'autres qui porteront, à partir du premier mars, la nouvelle en-tête.

Les habitants de Blind River ont été stupéfiés quand ils ont appris cette décision de M. Pelletier et ils ont décidé de protester vigoureusement contre ce changement. Une grande assemblée de protesetation sera convoquée, car les habitants de l'endroit sont très mécontents et tous prétendent qu'ils sont opposés au changement de nom.

COURS DES CEREALES A WINNIPEG.

Winnipeg, 28. — Voici le cours des céréales à la Bourse de Winnipeg, —comptant—:

Blé No. 1 Northern	96 1-4
Blé No. 2 Northern	93 1-4
Blé No. 3 Northern	88c
Blé No. 4 Northern	81c
Blé No. 5 Northern	69c
Avoine No. 2, C.W.	40 1-4
Avoine No. 3, C.W.	35 3-4
Orge No. 3	63c
Orge No. 4	52c

LES FRONTIERES DU MANITOBA

PAS DE CLAUSE GARANTISSANT LES ECOLES SEPAREES.

La résolution sur laquelle sera basé le bill élargissant les frontières du Manitoba est inscrite au feuilleton de la Chambre des Communes. Le bill lui-même sera présenté cette semaine, disent les journaux conservateurs. Si toutefois la résolution est adoptée à temps, ce qui est encore incertain, car le débat principal se fera peut être sur la résolution elle-même, en ce qui concerne des principes, et les débats sur le bill ne porteraient alors que sur des points de détail.

Cette résolution s'occupe: 1o de la prolongation des frontières de la province vers le nord; 2o d'une somme annuelle à être payée à cette province par le trésor fédéral.

Et c'est tout. Il y manque deux choses principales: la désignation des frontières de l'est et du sud-ouest, pour laquelle il existe un grave conflit entre la province d'Ontario et le Manitoba; et un dispositif concernant les écoles séparées.

La première lacune s'explique peut-être par un état de conflit et l'absence d'une entente entre les deux provinces; alors, à quoi bon présenter maintenant la résolution? Le parlement ne saurait laisser la frontière indéterminée.

Les correspondants à Ottawa des journaux ministériels ont beau dire que l'entente est conclue, Sir James Whitney vient de déclarer lui-même la semaine dernière, qu'il n'en est rien.

L'absence de toute allusion à la question scolaire, dans la résolution peut être interprétée de deux manières: par l'absence également d'une entente entre les partisans du ministère, torys et nationalistes; ou bien par la décision du gouvernement de ne pas toucher à cette question dans le bill.

C'est cette dernière hypothèse qui ressort des explications données par les journaux qui ont l'oreille du gouvernement. La "Gazette" affirme carrément QU'IL N'Y AURA PAS DE CLAUSE SCOLAIRE DANS LE BILL et elle affirme également, avec la même apparence de certitude QU'IL N'Y AURA PAS DE CISSION A CE SUJET DANS LE PARTI MINISTERIEL.

Que le bill ignore la question scolaire, nous le croyons très plausible; c'est le développement logique des principes posés par M. Borden et son parti en 1905, lors de la création des nouvelles provinces de l'Ouest.

Mais que les conservateurs-nationalistes, élus en dénonçant les clauses scolaires de 1905, comme insuffisantes, comme une trahison par Sir Wilfrid Laurier de sa nationalité et de sa religion, acceptent aujourd'hui un abandon complet des droits des écoles catholiques dans les territoires annexés, nous n'osons encore le croire.

On parle bien, il est vrai d'un engagement verbal pris par M. Roblin de donner satisfaction aux catholiques. Que peut valoir cet engagement, si, par exemple, M. Roblin prétend qu'il ne peut en obtenir la ratification par sa majorité à la législature? S'il peut ainsi invoquer un cas de force majeure?

Que voulait-il dire, d'ailleurs, par "la satisfaction des catholiques"? qu'il expliquera aux nouveaux territoires le régime établi par le règlement Tarte-Greenway? Les catholiques du Manitoba le regardent comme tout-à-fait insuffisant et le trouvent très inférieur au régime établi dans la Saskatchewan et dans l'Alberta.

Mais les conditions matérielles même de cette expansion de territoire vont prêter à une sérieuse discussion. Les termes financiers semblent hors de proportion avec les réalités de la situation.

Et, ce qui est particulièrement a signaler, c'est que M. Borden —dont le programme comporte la remise du domaine public aux provinces de l'Ouest, qui a même promis, en réponse à une interpellation, de mettre cette question à l'étude dès maintenant—enlève au Manitoba le domaine public du territoire annexé et lui en paie une rançon princière!

ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE.

Montréal, 27. — La compagnie Allan nous informe qu'elle est venue à une entente, avec le gouvernement fédéral pour la continuation de son service entre le Canada et la France.

Elle a jugé à propos, à cette occasion, d'améliorer considérablement son service en ajoutant à ses paquebots qui ont fait jusqu'ici le service Hâvre-Montréal, les magnifiques navires à double hélice "Scotian," et "Ionian." Ces navires feront, avec le "Sicilian", le "Corinthian" et le "Lake Erie", le service hebdomadaire entre Montréal et Londres. Trois de ces paquebots feront escale au Hâvre.

Les taux réduits du passé seront maintenus.

La mise en service de deux navires tels que le "Scotian" et l'"Ionian", a été depuis longtemps désirée par les voyageurs qui veulent se rendre directement en Europe et éviter la traversée de la Manche.

SOUVENIRS DE L'OUEST.

A Régina en 1885.

En 1885, nous étions à Régina pour y défendre Riel, le chef des Métis.

Lors de ma première entrevue avec Riel dans les casernes militaires, je vis, distribuées autour de ces casernes, nombre de tentes où étaient détenus comme prisonniers sous la garde de soldats armés, tous les métis et sauvages capturés à la suite de l'insurrection; ces prisonniers attendaient leur procès qui devait s'instruire après celui de Riel.

Entre ces tentes, il y avait un sentier qui permettait de circuler.

Pendant que je causais avec Riel, je vis un jeune homme marcher de long en large, tenant dans sa main une boule à laquelle était rivée une chaine, prise avec un anneau à la cheville de son pied. Il se dirigea vers la caserne où j'étais.

Je demandai à Riel: Quel est donc ce jeune homme? Est-il un prisonnier de guerre? —Non, me dit-il, ce garçon est étranger au pays. Il vient de Leipsig; son nom est Connors. Il a été condamné à être pendu pour avoir, dans un moment d'ivresse, assassiné une vieille femme, avec intention de la voler; son exécution est fixée pour demain matin, à sept heures.

Je ne pus m'empêcher d'avoir un profond regard de pitié pour ce pauvre garçon, âgé de 21 ans, l'air presque hautain et martial. bel homme, plein de santé, loin des siens, privé de toute consolation et qui, à pareille heure, le lendemain, serait couché dans un cercueil entre quatre planches.

Nos regards se rencontrèrent, et arrivé au pied de ma fenêtre, il devina probablement mon émotion, car il me fit un léger salut, que je lui rendis par un autre salut plus accentué.

Cette marque d'attention de ma part parut le toucher.

Ce condamné avait refusé la visite et les consolations de tout prêtre, et en montant sur l'échafaud, il avait dit sur un ton fanfaron, qu'il allait diner avec le diable!

Le shérif Chapleau, frère de Sir Adolphe Chapleau, au moment de faire jouer la trappe fatale, fut dit:—Connors, n'avez-vous pas quelque message à faire parvenir à des êtres qui vous seraient chers?

A quoi Connors répondit, avec un sanglot qu'il ne put réprimer: Ma mère, ma pauvre mère! Si je vous avais écoutée, je ne mourrais pas de la mort infâme du pendu!

Le père André, ce courageux missionnaire qui assistait Riel, dans ses derniers instants, se tenait alors sur l'échafaud, et profitant de ce moment de repentir apparent, il lui dit avec onction et bonté: —Connors, je vous bénis et je vous absous!

A quoi Connors répondit: Amen.

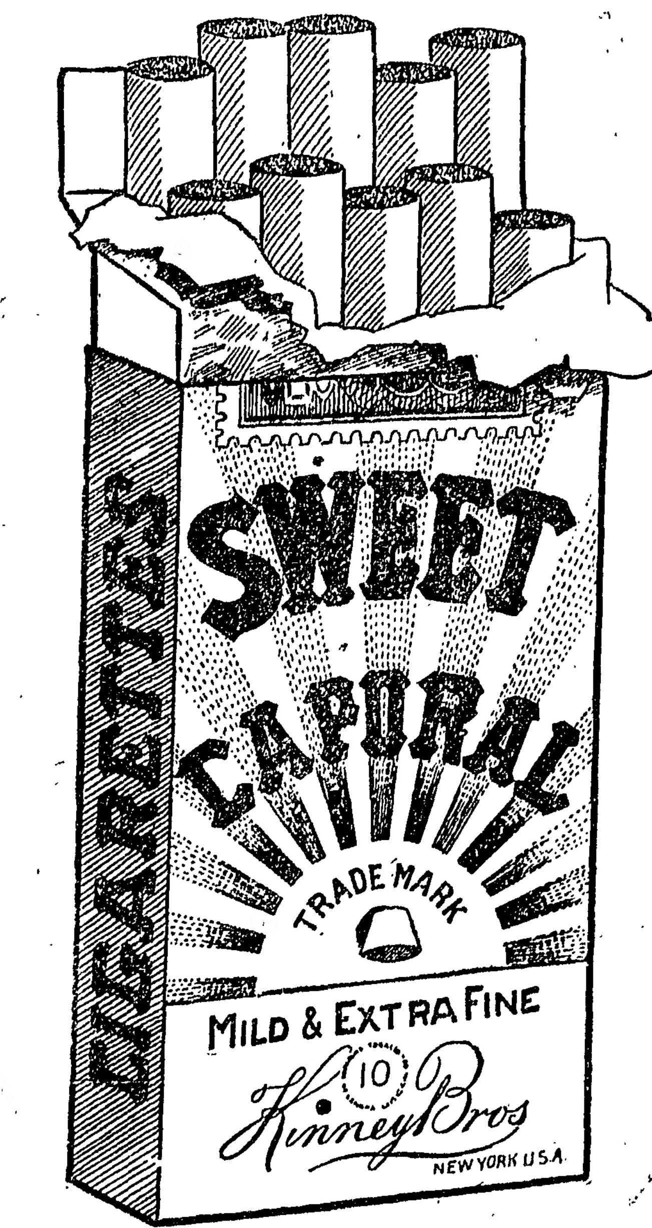
Et l'instant d'après, le meurtrier s'agitait au bout d'une corde dans les affres de l'agonie du pendu.

Dieu avait peut-être pardonné à ce malheureux ivrogne.

F. X. LEMIEUX JUGE.

ON DEMANDE UN INSTITUTEUR pour l'école du District No. 1494, Big Fish Lake; doit avoir un diplôme de deuxième ou troisième classe et connaître le Français; devra commencer le 1er mars 1912 et continuer pendant un an. Indiquer le sasaire demandé et les diplômes. Wm. C. Smith, Séc.-Trés., Lafond P.O., Alta.





"LA FORME LA PLUS PURE SOUS LAQUELLE LE TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ."
Lancet.

CHRONIQUE LOCALE

M. Manseau, de Winnipeg, cousin de notre concitoyen, M. Lucien Dubuc, est arrivé à Edmonton ces jours derniers pour s'établir parmi nous. M. Manseau doit entrer comme comptable aux bureaux de la Maison Swift de North Edmonton.

Notre excellent ami M. W. J. Quinlan, l'actif agent des voyageurs pour le Grand Tronc est de passage à Edmonton. M. Quinlan accomplit actuellement une tournée d'inspection dans tous les bureaux de la Compagnie à travers l'Ouest; il se déclare absolument satisfait des progrès accomplis au cours de l'année écoulée.

M. Hud. Hébert, de Montréal, est en ville actuellement.

Les nombreux amis de M. et Mme N. Champagne apprendront avec regret la mort de leur jeune bébé, Joseph, décédé à leur demeure, le 11 courant, à Beaumont. Nos condoléances aux parents si éprouvés.

M. L. Lambert, de Bickererdike, est de passage à Edmonton cette semaine. M. Lambert nous dit que les travaux avancent rapidement sur l'embranchement du G. T. P. allant aux terrains carbonifères du Brazeau. Le camp de Bickerdike a été transporté au mille 37. Les bûcherons chargés de couper et de transporter les traverses de chemins de fer éprouvent de grandes difficultés dans l'accomplissement de leur travail par suite de l'absence de neige.

L'Edmonton Athletic Club annonce pour la deuxième semaine de mars un tournoi de boxe en 15 reprises, entre Charlie Reilly, de San Francisco et Joe Bayley, le champion "lightweight" de l'Est canadien.

Les amateurs de sport de notre ville apprendront cette nouvelle avec d'autant plus de plaisir que la qualité des boxeurs en présence fait prévoir un tournoi sensationnel.

$10.00 DE RECOMPENSE.

The Humane Society offre $10 de récompense à la personne dont les informations permettront de retrouver la brute inhumaine qui a coupé la langue d'un chien ayant pris un morceau de viande sur un traîneau stationné au marché de l'Avenue Queen le mercredi, 21 février.

Le propriétaire du chien ferait une faveur personnelle à la Société en voulant bien communiquer avec l'Inspecteur, 316 Ross St. Edmonton, Téléphone 4653.

M. J. Antoine Gauthier, de Valleyfield, Qué., est entré au magasin de gros Wilson Ltée, comme premier commis.

M. Léger Lambert, de la maison Swift de North Edmonton, vient d'être nommé gérant des ventes pour la Compagnie. Nos meilleures félicitations. M. Lambert demeurera dorénavant aux bureaux de North Edmonton.

L'hon. P. Ed. Lessard est de retour d'un voyage d'une semaine en Saskatchewan. Au cours de son absence notre concitoyen a visité les principaux centres de langue française de la province voisine. L'hon. P. Ed. Lessard est revenu enchanté d'avoir pu constater la position relativement forte que nos compatriotes occupent en Saskatchewan.

Le R. M. R. Guertin, curé du lac St-Vincent, était de passage à Edmonton cette semaine.

Notre visiteur nous a déclaré que la nouvelle de la construction prochaine d'un chemin de fer a été reçue avec enthousiasme dans la région.

Dans la seule paroisse du Lac St-Vincent, plus de 300 quarts de sections ont été pris au cours des quelques années dernières.

LE G.T.P. ET LE TELEGRAPHE.

Winnipeg, 27. — A l'automne prochain la compagnie du G. T. P. pourra expédier un message télégraphique depuis un point situé à 150 milles à l'ouest de Tête Jaune Cache, jusqu'à un point situé à 900 milles à l'est de Winnipeg, soit une distance totale de 1,975 milles.

Sur tout le réseau du G. T. P. plus de 3,500 milles de lignes télégraphiques seront en opération à la fin de l'été.

Les annonces du Courrier donnent des résultats

VENTE A L'ENCAN

ANIMAUX DE FERME, OUTILS ARATOIRES, MOBILIER, ETC.

Agissant d'après les instructions de M. Michael Cassady, je vendrai à l'encan, à sa ferme, quart sud-ouest, sec. 25, tp. 53, rg. 25, sur la route d'Edmonton à St-Albert, à trois milles au sud de St-Albert, le lundi, 11 mars, 1912, les animaux et articles suivants:

CHEVAUX—
1 cheval de 3 ans, pesant 1,300.
1 jument de 6 ans, pleine, pesant 1,250 livres.
1 jument de trois ans avec poulain.
2 pouliches de deux ans.
1 jument de 9 ans, pesant 950 livres.
1 jument de selle de 6 ans; un poulain de l'année; une pouliche de l'année.

BETES A CORNES. —
15 vaches à lait; quelques unes fraiches de lait, d'autres sur le point de l'être.
9 génisses de 3 ans, pleines.
10 génisses de 2 ans.
8 génisses de l'année.
11 jeunes boeufs de deux ans.
1 taureau de deux ans.

HARNAIS—
2 attelages doubles.
1 selle.
1 attelage simple pour voiture légère.

OUTILS ARATOIRES. —
1 moissonneuse Massey-Harris.
1 semeuse Massey-Harris.
1 disque Frost and Wood.
1 faucheuse, Frost and Wood.
1 rateau à foin, Frost and Wood.
1 herse à quatre sections.
2 charrues, Walking.
1 charrue, Sulky, 16 pouces.
1 charrue Gang.
1 moulin à vanner.
1 traineau de charge double.
1 chariot Bain.
1 démocrate, presque neuf.
1 traîneau de promenade, presque neuf.
3 bogheis.
24 poules.
2 fournaises, 1 poêle à cuisine, tables, chaises; et centaines d'autres articles trop longs à énumérer.

CONDITIONS DE LA VENTE:—

Toute somme de $20 ou moins, comptant. La volaille devra être payée comptant.

Au-dessus de $20, crédit jusqu'au premier février 1913, sur billet donnant garantie; intérêt à 8 pour cent par année. 5 pour cent d'escompte sur les paiements effectués au comptant. La vente commencera à 10 h. 30 précises.

REPAS GRATUIT A MIDI.

H. H. CRAWFORD, Encanteur.
Edmonton-Sud, Strathcona P.O.

Faites attention aux drapeaux rouges à la porte.

A VENDRE—UNE JOLIE RESIDENCE, avec magasin, anciennement occupe par M. T. B. Plante, appartenant actuellement a M. Jos. B. Poulin, marchand de St-Hippolyte. Prix modere, conditions faciles; tres bonne place d'affaires. Cause de vente: depart. S'adresser a M. Jos. B. Poulin, Magasin General, St-Hippolyte, Sask.

ON DEMANDE DE SUITE, POUR l'hôtel Queen, à Végreville, Alberta, une fille de salle et une fille de chambre. S'adresser au gérant de l'hôtel à Végreville.

A VENDRE, A ST-HIPPOLYTE, trois terres superbes, a des conditions faciles et avantageuses: St-Hippolyte est une belle paroisse de langue francaise tres bien organisee. Pour renseignements s'adresser a MM. Legault et Legris, St-Hippolyte, Sask.

SUCCES DE L'UN DES NOTRES.

Nous lisons dans le "Canada":

M. A. Bouillon, ingénieur de district au service du Grand Tronc est de retour de Québec. M. Bouillon vient d'obtenir une importante promotion. En effet, il devient ingénieur surintendant du Grand Tronc de Moncton aux frontières ouest de la province de Québec, soit une distance de 900 milles. Il remplace M. J. M. Fotheringham, décédé récemment.

Le bureau de M. Bouillon sera à Quebec, mais il tiendra également bureau à St-Jean.

M. Bouillon compte un très grand nombre d'amis à St-Jean, N.B., tous regrettent son départ, tout en se réjouissant de sa promotion.

M. Bouillon est bien connu à Edmonton où il a résidé, il y a quelques années. Les amis qu'il compte dans notre ville applaudiront à ses succès.

M. Bouillon est le frère de l'ancien commissaire de notre ville.

OLY POTVIN, AGE DE 22 ANS, n'ayant pas donné de ses nouvelles à sa famille depuis trois ans, est recherché par celle-ci. Tous ceux qui pourraient fournir des renseignements à son sujet sont priés d'écrire à M. E. D. Potvin, Box 14, Islay, Alta.

ON DEMANDE A ACHETER UN quart ou une demi-section près du townsite enregistré de Dunvegan. S'adresser au "Courrier de l'Ouest", Boite 98, Edmonton.

ON PAIERA UN BON SALAIRE A une personne de langue française voulant s'occuper de la vente d'immeubles. S'adresser à MM. Sloan and Lay, 650, Première rue, Edmonton.

ON DEMANDE UNE CUISINIERE et une fille de chambre, doivent être de religion catholique. S'adresser à M. F. Adams, Camrose, Alta.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de 14 à 15 ans, connaissant les deux langues. S'adresser au "Courrier de l'Ouest", 49 Avenue Howard.

$50.00 DE RECOMPENSE A QUI fera retrouver cinq chevaux perdus dans la région de Duvernay; une jument brune de 9 ans, avec pouliche; une jument grise de 2 ans et un étalon blond de 3 ans. S'adresser à M. Théroux, Duvernay, Alta. Alta.

TERRES A VENDRE, DANS LES meilleures régions, à proximité des chemins de fer, à des prix variant de $15 à $25 l'acre. Ecrire à Boite 894, Edmonton.

A VENDRE A ST-PAUL DES METIS, une demi-section de terre patentée, 4 milles 1-2 du village; très bon marché et conditions faciles. St-Paul est une belle paroisse de langue française, très bien organisée. S'adresser à M. Ernest Cloutier, Courrier de l'Ouest, Edmonton.